



# Assemblée générale Conseil économique et social

Distr. générale  
17 mai 2013  
Français  
Original : anglais

**Assemblée générale**  
**Soixante-huitième session**  
Point 22 a) de la liste préliminaire\*  
**Groupes de pays en situation particulière**  
**Suivi de la quatrième Conférence des Nations Unies**  
**sur les pays les moins avancés**

**Conseil économique et social**  
**Session de fond de 2013**  
Genève, juillet 2013  
Point 6 b) de l'ordre du jour provisoire\*\*  
**Application et suivi des textes issus**  
**des grandes conférences et réunions**  
**au sommet organisées sous l'égide des**  
**Nations Unies : examen et coordination**  
**de l'application du Programme d'action**  
**d'Istanbul en faveur des pays les moins**  
**avancés pour la décennie 2011-2020**

## **Application du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020**

### **Rapport du Secrétaire général**

#### *Résumé*

Le présent rapport est présenté en application de la résolution de l'Assemblée générale 67/220 et de la résolution du Conseil économique et social 2010/26 qui ont prié le Secrétaire général de présenter un rapport de situation sur la mise en œuvre du programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020 (Programme d'action d'Istanbul).

\* A/68/50.  
\* E/2013/100.



## I. Introduction

1. Le Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020 (Programme d'action d'Istanbul), qui a été adopté par la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés en 2011, consacre les engagements pris par la communauté mondiale pour éliminer la pauvreté, transformer les structures et atteindre un développement durable dans les pays les moins avancés. Le Programme est structuré autour de huit domaines d'action prioritaires, avec 47 buts et objectifs qui doivent être atteints d'ici à 2020 (voir A/67/88-E/2012/75 et corr.1). L'application du Programme d'action d'Istanbul est soutenue par un certain nombre de mécanismes de suivi et de surveillance, dont fait partie le présent rapport.

2. La Section II du présent rapport expose les résultats récents et les perspectives des pays les moins avancés. La Section III complète l'état de la situation présenté dans le rapport précédent (A/67/88-E/2012/75 et corr.1) et analyse les résultats par rapport aux buts et objectifs du Programme d'action d'Istanbul. Elle tient dûment compte de la question de l'emploi productif dans les pays les moins avancés, qui est étroitement lié au renforcement des capacités de production et est une condition de l'élimination de la pauvreté. La Section IV présente les mesures prises par les partenaires au service du développement et d'autres parties prenantes pour faire appliquer le Programme d'action. La Section V fait le point de la situation atteinte par plusieurs pays parmi les moins avancés ainsi que des débats consacrés par l'Assemblée générale à une transition sans heurt pour eux. La Section VI énonce certaines conclusions et recommandations de principe sur les moyens d'appliquer le Programme d'action et ses prolongements pour l'après-2015.

## II. Résultats récents et perspectives

### **Tendances économiques récentes et perspectives à court terme<sup>1</sup>**

3. La première année d'application du Programme d'action a coïncidé avec le ralentissement de la production mondiale, qui s'est répercuté à certains égards sur l'économie des pays les moins avancés. Avec le relâchement de la croissance économique mondiale, les apports privés, en particulier l'investissement direct extérieur, ont faibli pour la troisième année consécutive et les flux publics de développement ont stagné après avoir progressé régulièrement pendant des années. Conjugués à des circonstances particulières dans certains pays, en particulier des troubles politiques et un ralentissement de la production pétrolière et agricole, cette évolution a gêné la croissance dans un certain nombre de pays parmi les moins avancés. Le produit intérieur brut (PIB) moyen des pays les moins avancés n'a augmenté que de 4 % en 2011 alors que sa croissance moyenne avait atteint 7,3 % entre 2001 et 2010. Le nombre des pays les moins avancés dont la croissance a été égale ou supérieure à 7 %, chiffre fixé dans le Programme d'action, a reculé de 15 entre 2001 et 2010 à 11 en 2011.

4. Les résultats ont été nettement divers selon les pays les moins avancés en 2011. En raison d'une série de facteurs, particulièrement un déclin de la production pétrolière, la croissance, par exemple en Angola, en Guinée équatoriale et au

---

<sup>1</sup> Les données statistiques concernant ces buts et objectifs sont présentées dans l'annexe 1.

Soudan a été bien retard sur la moyenne de la décennie et des causes similaires ont provoqué une croissance négative du PIB du Yémen

5. En revanche, au Bangladesh, au Bhoutan, au Cambodge, en Éthiopie, au Mozambique, en Ouganda, en République démocratique populaire lao, en République-Unie de Tanzanie et au Rwanda, la croissance été forte et soutenue à des taux similaires à ceux d'une grande partie de la décennie écoulée, qui ont approchés, voire dépassé 7 % en 2011. Des investissements croissants et la vigueur de secteurs autres que l'agriculture semblent avoir été le point commun de ces pays dont l'expérience indiquerait que des changements structurels économiques se sont produits. Néanmoins, on ne voit pas encore clairement s'il y a là une annonce d'une transformation de l'économie de ces pays et, dans l'affirmative, si elle sera durable.

6. La composition sectorielle du PIB révèle que la part de l'agriculture a faibli en 2011 par rapport à la moyenne décennale mais elle l'a fait plus dans les pays les moins avancés d'Afrique (-6 %) que dans ceux d'Asie et du Pacifique (-2 %). Néanmoins, ce recul de part a impliqué non pas une contraction de la production mais au contraire une modeste expansion, particulièrement par rapport au taux de croissance des secteurs non agricoles. De plus, sauf dans quelques pays les moins avancés à croissance rapide, la part du secteur manufacturier a stagné. Malgré sa part moindre dans le PIB l'agriculture reste le principal employeur (bien qu'en déclin) de la population active. Ceci indique non seulement une croissance lente de la main-d'œuvre dans ce secteur et dans l'ensemble de l'économie, mais aussi une faible absorption de cette population dans les secteurs non agricoles.

7. L'absorption limitée par les secteurs non agricoles de l'excès de main-d'œuvre agricole a été due largement à la nature des processus de production et aux types de produits. D'une part, certains de ces secteurs, les mines par exemple, sont à fort coefficient de capital. D'autre part, la construction ou les transports, florissantes, sont des secteurs non marchands qui dépendent seulement de petits marchés intérieurs. La poursuite de l'expansion de ces secteurs non marchands, et donc leur capacité à absorber l'excédent de main-d'œuvre agricole, a pu être freinée parce que les pays les moins avancés n'ont pas pu se relier à de vastes marchés internationaux dynamiques. Une conséquence importante de ces types de croissance est que l'expansion économique ne s'est pas traduite par une réduction sensible de la pauvreté dont le taux est demeuré alarmant. La moitié des 880 millions de pauvres de ces pays continue de vivre avec moins de 1,25 dollar par jour. La persistance de l'extrême pauvreté dans ces pays menace sérieusement le succès du Programme d'action d'Istanbul et la définition du Programme d'action des Nations Unies pour l'après 2015.

8. La formation brute de capital en pourcentage du PIB a été de l'ordre de 22 à 23 % dans les pays les moins avancés. Cette proportion a augmenté nettement au Cambodge et en République-Unie de Tanzanie, et modérément au Bhoutan, au Mozambique, en Ouganda et au Rwanda. Des pays de la catégorie ayant une croissance régulièrement forte, comme l'Éthiopie, ont maintenu leurs investissements à 25 %, niveau proche de ceux de la décennie précédente. Une partie de cette progression a été due à un investissement public important, particulièrement dans le développement de l'infrastructure et dans certains cas la croissance de l'investissement privé.

9. Après des déclin brutaux des courants commerciaux en 2009, la reprise s'est poursuivie en 2011. Les biens ont représenté 87 % de toutes les exportations et ont

consisté, à près de 70 %, en produits de base, beaucoup plus d'ailleurs dans les pays les moins avancés d'Afrique (84 %) que dans ceux d'Asie et du Pacifique (38 %). En revanche, la part des produits manufacturés dans le total des exportations est tombée à 20 %, largement en raison du déclin relatif des exportations de vêtements. Il en a été de même pour les services dont la part dans les exportations totales s'est établie à 9 %. La forte dépendance des pays les moins avancés à l'égard des produits primaires les a rendus plus vulnérables aux fluctuations des marchés de produits de base.

### **Estimations pour 2012 et perspectives pour 2013**

10. La plupart des facteurs de l'affaiblissement de la croissance économique mondiale en 2011 ont subsisté, voire se sont accentués en 2012. Beaucoup de pays développés sont restés aux prises d'un cercle vicieux associant fragilité financière, forte dette publique insoutenable, assainissement excessif des finances publiques, faiblesse globale de la demande et de la croissance et fort chômage. La détérioration des conditions économiques dans les pays développés a pesé sur la croissance des autres, provoquant un ralentissement mondial.

11. L'environnement extérieur, conjugué à ces facteurs internes, entre autres des tensions politiques, l'aggravation de l'insécurité et de mauvaises conditions climatiques, a contribué à affaiblir l'activité économique dans les pays les moins avancés, dans lesquels la croissance globale du PIB est considérée comme s'étant ralentie jusqu'à 3,3 % en 2012, celle des pays les moins avancés d'Afrique ayant été la plus freinée<sup>2</sup>.

12. Une partie du recul des pays les moins avancés est imputable à la grave contraction économique au Soudan et au Soudan du Sud, due surtout au déclin accentué de la production et des exportations de pétrole. Les pays les moins avancés d'Asie et du Pacifique se sont assez bien maintenus, et leur PIB moyen a progressé de 5,1 %, bien que plus lentement que pendant la décennie précédente.

13. De légères améliorations escomptées de la croissance mondiale en 2013 et des facteurs propres à certains pays, par exemple la reprise de l'activité pétrolière au Soudan du Sud, devraient stimuler la croissance économique dans les pays les moins avancés. La croissance du PIB de ce groupe devrait progresser de 6,5 % en 2013. Néanmoins cette perspective d'amélioration est sujette à des risques, dus à la météorologie, l'insécurité régionale et les tensions politiques, ainsi qu'à des incertitudes pour l'économie mondiale, qui pourraient affaiblir la demande des exportations des pays les moins avancés, et des diminutions de l'aide et des flux privés. Ces risques montrent la vulnérabilité des pays les moins avancés, y compris ceux qui ont fait face relativement bien au ralentissement mondial.

---

<sup>2</sup> Les estimations du Bureau du Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, reposent sur des données (2013), du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU et des données (2013) du Fonds monétaire international.

### **III. Progrès dans la mise en œuvre des principales priorités du Plan d'action d'Istanbul**

14. Les résultats obtenus dans l'application du Programme d'action d'Istanbul deux ans après son adoption sont mitigés. Les pays les moins avancés ont un peu progressé par rapport aux objectifs et cibles de ce plan. Des changements structurels semblent aussi se concrétiser dans certains de ces pays, particulièrement ceux qui ont eu une croissance forte et soutenue. Certains indicateurs sociaux ont montré aussi une amélioration, bien que modérée.

15. Pourtant, la réalité dans la plupart des pays les moins avancés reste marquée par une pauvreté généralisée, une inégalité croissante, la stagnation de la part du secteur manufacturier dans le PIB, une productivité générale qui reste faible, une création insuffisante d'emplois décents et une vulnérabilité persistante. Plus inquiétant, la détérioration du climat économique mondial est transmise vers les pays les moins avancés par le déclin de l'investissement extérieur direct et l'aide publique au développement (APD), ce qui menace les difficiles acquis et l'aptitude à les étendre à tous les pays les moins avancés.

16. Il est encourageant que nombre de pays parmi les moins avancés aient entrepris d'intégrer les ordres de priorité et les buts du Programme d'action d'Istanbul dans leurs stratégies et programmes de développement nationaux. Quelques-uns ont annoncé entendre changer de catégorie à la fin de la présente décennie. De nombreux donateurs ont aussi tenu compte des ordres de priorité et des préoccupations des pays les moins avancés exprimés dans le Programme d'action et se sont efforcés d'affiner leurs stratégies d'aide au développement et de faire que cette aide soit plus concentrée, moins fragmentée et plus effective.

17. À l'échelle du système des Nations Unies, le Bureau du Haut représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement a continué d'aider, comme il en est chargé, le Secrétaire général à assurer le prolongement et le suivi du Programme d'action d'Istanbul et de mobiliser un appui et des ressources au niveau international pour sa bonne mise en œuvre. Le nombre des organismes des Nations Unies qui ont pris des décisions pour mettre en œuvre et affiner le programme d'action a continué de croître au cours de l'année écoulée. D'autres parties prenantes, dont des parlementaires, la société civile et le secteur privé, participent aussi au suivi et à l'application du Programme d'action.

18. Les principaux faits nouveaux dans les huit domaines prioritaires du Programme d'action d'Istanbul sont exposés succinctement ci-après.

#### **Capacité de production**

##### *Infrastructure*

19. L'accès aux technologies de l'information et de la communication (CIT) a continué de s'améliorer en 2011, avec l'accroissement, à une vitesse inégale certes, du nombre des abonnements à la téléphonie mobile et à l'Internet. L'expansion la plus impressionnante a été celle de la téléphonie mobile : près de 42 % de la population des pays les moins avancés y avaient accès en 2011 (33 % en 2010). Cette moyenne peut masquer des écarts d'accès entre pays et à l'intérieur des pays

les moins avancés<sup>3</sup>. Le marché de l'Internet a continué à évoluer plus lentement que celui de la téléphonie mobile. Le nombre de raccords pour 100 habitants dans les pays les moins avancés a légèrement progressé de 4,4 % en 2010 à 5,3 % en 2011, principalement à basse vitesse et, donc, pour des applications et des services limités.

20. Les faits récents dans ce secteur sont imputables en partie à la concurrence pour les services de téléphonie mobile, avec l'arrivée sur le marché de nouveaux opérateurs concurrençant la téléphonie publique. Dans l'ensemble, les freins à l'accès à l'Internet sont, entre autres, le faible niveau d'études et d'alphabétisation, la faiblesse de l'infrastructure et de la connectivité due notamment à la congestion des circuits internationaux coûteux, le coût et les limites ou l'absence d'électrification.

21. Des investissements publics accrus, souvent financés par des banques multilatérales et régionales et des arrangements de coopération Sud-Sud, avec l'aide de certaines réformes institutionnelles, ont permis à de nombreux pays les moins avancés de développer leur circulation routière totale. Cependant, l'état des routes est moins bon que dans d'autres pays en développement. Malgré des améliorations physiques, dans certains de ces pays, d'autres questions d'infrastructure, concernant entre autres les aspects institutionnels et réglementaires, sont apparues comme freinant fortement l'efficacité des transports et du commerce transfrontière, comme c'est le cas des tarifs des autoroutes dans certains pays les moins avancés d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale.

22. Le trafic ferroviaire s'est contracté sur les lignes existantes pour le transport des personnes et des marchandises ce qui a conduit de nombreux pays les moins avancés à accorder des concessions à des opérateurs privés et il en est résulté des améliorations des services et une reprise du trafic. Cependant, certains chemins de fer ne produisent pas des recettes suffisantes pour permettre d'étendre et d'améliorer les réseaux. La récente hausse des produits de base a rendu à nouveau intéressantes la réhabilitation et l'expansion du chemin de fer. Les nouveaux projets et initiatives de réhabilitation et d'expansion rencontrent certaines difficultés, dues entre autres à la complexité des montages financiers, aux conditions de financement et à l'insuffisance du cadre institutionnel et réglementaire qui guide le fonctionnement des réseaux.

23. Les tendances récentes de l'Indice de connectivité des transports maritimes réguliers, qui aide à mesurer les liens entre les pays et les réseaux de transports maritimes mondiaux, indiqueraient de légers progrès dans les pays les moins avancés. De 7,1 % en 2010, il a été de 7,3 % en 2011 mais en Chine a atteint 156. L'index varie beaucoup selon les pays les moins avancés : de 21 à Djibouti, il est de 5 à Kiribati.

24. L'infrastructure et les services maritimes sont demeurés insuffisants. Pour éliminer les obstacles à leur efficacité, il faudra entre autres remettre en état l'infrastructure portuaire physique et relier ces transports à d'autres modes, simplifier les procédures pour réduire les coûts et les durées d'entreposage et améliorer la gestion des ports.

---

<sup>3</sup> Le pourcentage d'utilisateurs dans la population totale est probablement inférieur à celui des abonnés car certains de ceux-ci ont des cartes SIM multiples.

25. La disparition de nombreuses compagnies aériennes nationales ou régionales depuis 10 ans a réduit l'accès au transport aérien. De nouvelles compagnies sont créées et la situation s'améliore un peu mais la fréquence des vols et le trafic restent relativement faibles. De plus, ces nouvelles compagnies sont souvent petites, n'ont pas assez de capitaux et souffrent d'inconvénients de coûts par rapport aux compagnies étrangères plus importantes et elles n'ont pas non plus les moyens de proposer des liaisons internationales. L'infrastructure aéroportuaire pose des problèmes appréciables : souvent mauvais état des pistes, obsolescence des communications du contrôle aérien, faible capacité des installations de transit des passagers.

### *Énergie*

26. Le manque d'accès à des formes modernes d'énergie gêne beaucoup le développement durable car il rend la population vivant chroniquement dans la pauvreté encore plus vulnérable. Dans les pays les moins avancés, 79 % des gens n'ont pas l'électricité et 91 % de la population ne peut pas se procurer des combustibles modernes. La différence d'accès à l'énergie entre les campagnes et les villes est encore plus aiguë. Dans les villes, 27 % des habitants avaient accès à des combustibles modernes alors que, dans les campagnes, seuls 3 % pouvaient le faire<sup>4</sup>. Apporter l'énergie aux pays les moins avancés y transformera la vie grandement et rapidement en améliorant la santé, l'équité et l'autonomisation des femmes, en créant des activités génératrices de revenus et en protégeant l'environnement.

27. Dans le domaine de l'énergie, le manque d'accès contraste fortement avec l'existence de vaste de ressources encore inexploitées dans les pays les moins avancés. Ils sont quelques-uns seulement, dont le Bhoutan, l'Éthiopie et la République démocratique populaire lao à avoir progressé dans ce secteur, principalement avec des investissements lancés avant l'adoption du Programme d'action d'Istanbul. Des plans ambitieux d'installations produisant des milliers de mégawatts d'électricité renouvelable ont aussi été annoncés en 2011 dans plusieurs pays les moins avancés d'Afrique, dont le Lesotho (énergie éolienne), la Guinée (énergie solaire) et le Rwanda (énergie géothermique). Certains pays parmi les moins avancés ont donné de l'élan à des projets d'électrification rurale en intégrant des énergies renouvelables à la principale solution technologique retenue dans leurs stratégies nationales en matière d'énergie.

28. Améliorer l'accès à l'énergie ainsi que la modicité des coûts, la quantité, la qualité et la durabilité nécessitera de nouveaux plans de financement novateurs et une coopération étroite avec le secteur privé. Il faudra aussi mieux gérer les entreprises de fourniture d'énergie, améliorer les réseaux réglementaires concernant la production et la transmission, accroître les échanges d'énergie transfrontières et améliorer l'accès à l'énergie de populations ou zones mal desservies.

### *Science, technologie et innovation*

29. L'état de la science, de la technologie et de l'innovation dans les pays les moins avancés, thème qui se retrouve dans tout le Programme d'action d'Istanbul,

---

<sup>4</sup> Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et Organisation mondiale de la santé (OMS), *The Energy Access Situation in Developing Countries : A Review Focusing on the Least Developed Countries and sub-Saharan Africa* (New York, novembre 2009). Les dernières données disponibles concernent l'année 2007.

reste faible. Les dépenses de recherche-développement en pourcentage du PIB sont à peine comptabilisées dans la majorité des pays les moins avancés. La limitation des ressources, entre autres le faible pourcentage d'habitants ayant des connaissances scientifiques, contribue à la faiblesse de la production, de la diffusion et de l'application de connaissances scientifiques dans ces pays.

30. Les régimes concernant les droits de propriété intellectuelle (DPI) dont l'application est surveillée par l'Organisation de la propriété intellectuelle (OMPI) et l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (Accord sur les ADPIC) prévoient des exemptions limitées dans le temps pour permettre aux pays les moins avancés d'accéder aux technologies essentielles à leur développement. L'une des faiblesses de l'article 66.1 de l'Accord est d'ordre temporel. Les pays les moins avancés ne sont pas tenus d'appliquer l'Accord pendant une période initiale de 10 ans. Cette exemption a été prorogée deux fois et devrait prendre fin au 1<sup>er</sup> juillet 2013. L'article 66.2 fait obligation aux pays développés d'offrir des incitations au transfert de technologies au profit des pays les moins avancés qui ont demandé que cette condition soit mieux appliquée.

#### *Développement du secteur privé*

31. Le développement du secteur privé dans les pays les moins avancés reste freiné par le manque de financement, la pénurie de compétences et une mauvaise infrastructure physique. Les entreprises sont le plus souvent ou grandes ou petites et le manque d'entreprises moyennes réduit les possibilités de liaisons entre entreprises, et aussi gêne l'innovation, l'apprentissage et la formation.

32. La plupart des entreprises des pays les moins avancés sont actives dans le secteur non structuré, qui est responsable d'une part appréciable de l'activité et de l'emploi économiques. Ce secteur a une productivité faible en raison du manque de capital, de compétences, de technologie et d'accès aux marchés organisés. Il fonctionne aussi en dehors des orientations politiques officielles, entre autres paye peu d'impôts et de cotisations sociales tout en respectant la loi dans tous les autres domaines. Le problème est de faciliter sa transition vers le secteur structuré ce qui permettra aux pays les moins avancés de tirer pleinement parti de leur potentiel en matière de croissance et d'emploi.

33. La plupart des entreprises locales ne sont pas reliées à des chaînes de valorisation mondiales et donc ne sont pas à même de profiter de possibilités rapides d'apprentissage technologique et d'amélioration de la productivité.

#### **Agriculture, sécurité alimentaire et développement rural.**

34. La proportion de personnes sous-alimentées dans les pays en développement a baissé régulièrement au cours des 10 dernières années et, de 37,9 % dans les années 1990-1992, elle a été en moyenne de 30,6 % au cours de la période 2010 à 2012. Cependant, la proportion de la population totale sous-alimentée a été la plus élevée de tous les groupes de pays et le nombre de personnes souffrant de la faim a continué de croître de 201 millions entre 1990 et 1992 à 260 millions entre 2010 et 2012.

35. Ces chiffres d'ensemble masquent des écarts sensibles entre régions et pays. C'est dans les pays les moins avancés d'Afrique qu'il y a eu le plus de personnes sous-alimentées alors qu'en Asie et dans le Pacifique, la prévalence de la sous-alimentation a été généralement relativement modeste. Les avancées en Asie ont été imputées à une croissance de l'agriculture conduite par la productivité. En revanche, les faibles résultats en Afrique sont dus en partie à une faible productivité agricole, correspondant au peu de capitalisation du secteur.

36. La rapidité de l'accroissement démographique a pesé encore sur la base des ressources naturelles dans les pays les moins avancés, y compris les terres et l'eau, et la productivité agricole déjà affaiblie. La réduction de la prévalence de la malnutrition a été lente dans des pays déjà frappés par des catastrophes d'origine naturelle ou humaine, particulièrement les troubles civils, et par la diffusion du VIH/sida.

### **Commerce**

37. Les exportations totales de biens et services des pays les moins avancés ont atteint 229,8 millions de dollars en 2011, soit 23,9 % de plus qu'en 2010. Leur part a ainsi légèrement progressé de 1,12 % en 2010 à 1,19 % en 2011. Les courants commerciaux se sont inégalement répartis entre ces pays : huit (Angola, Bangladesh, Cambodge, Éthiopie, Guinée équatoriale, Myanmar, Soudan et Zambie) ont fourni 87 % de toutes les exportations des pays les moins avancés. Le changement de destination de ces exportations, entamé dans la décennie passée, s'est poursuivi. Leur principal marché n'est plus les pays développés mais les pays en développement qui en ont absorbé 52 % en 2011, résultat remarquable comparé aux 40 % de 2000.

38. Les liens commerciaux croissants des pays les moins avancés avec les pays émergents ont été facilités aussi par l'amélioration des possibilités d'accès aux marchés. La Chine, l'Inde, la République de Corée et Taiwan, Province de Chine, ont adressé récemment des notifications à l'OMC au sujet de leurs accords commerciaux préférentiels concernant les pays les moins avancés. Le peu d'information dont on dispose indique que près des deux-tiers des exportations des pays les moins avancés ont bénéficié de libération des droits d'accès dans ces pays en 2010<sup>5</sup>. Les exportations des pays les moins avancés vers les pays en développement ont été multipliées par plus de sept et ont représenté 52 % du total (40 % en 2000). En revanche, environ 80 % des pays les moins avancés bénéficient toujours d'une exonération de droits dans les pays développés en 2010, situation inchangée depuis 2004. Globalement, la liberté d'accès, hors quota, aux marchés n'a pas encore été obtenue durablement par les pays les moins avancés. De plus, les formalités administratives et des règles d'origine restrictives, aggravées par des déficits de l'infrastructure liée au commerce dans les pays les moins avancés les empêchent de tirer pleinement parti des régimes commerciaux préférentiels.

### **Produits de base**

39. Dans la plupart des pays les moins avancés, la part des industries s'est accrue alors que celle du secteur manufacturier perdait de l'importance ou stagnait, à quelques exceptions près, dont l'Éthiopie et la République-Unie de Tanzanie qui ont

---

<sup>5</sup> Dernière année pour laquelle des données sont disponibles.

toutes deux procédé à d'important changements structurels, la part de leur agriculture se réduisant au profit de celle des industries manufacturières, des services et de l'industrie minière. Comme on l'a déjà noté, la part moyenne des exportations de produits de base dans l'ensemble des pays les moins avancés a nettement progressé, en partie parce que les prix restaient élevés. Après une forte augmentation en 2011, les prix semblent avoir diminué récemment tout en restant relativement forts. Les changements dans la concentration des produits sont aussi déterminants dans les déplacements de destination géographique des exportations de ces pays.

40. Ces déplacements dans la composition et la destination des courants commerciaux ont eu des effets contraires sur la vulnérabilité des pays les moins avancés. La concentration de la production et des exportations dans des secteurs à technologie et productivité faible, avec peu de retombées sur la qualité, n'aide pas beaucoup ces pays à avoir une forte croissance économique pendant longtemps. Une base de production étroite est aussi le signe que les déplacements dynamiques de ressources, de main-d'œuvre et de capital sont limités à partir des secteurs et activités peu productifs vers ceux qui le sont fortement, et donc que la productivité et la création d'emplois décents n'ont pas augmenté au niveau de l'économie dans son ensemble. En outre, l'incapacité à diversifier l'économie et le commerce implique une poursuite de la dépendance à l'égard de secteurs dont les prix sont fortement erratiques et reliés entre eux. Il en résulte une poursuite de l'exposition aux chocs externes et une instabilité économique accrue.

41. La place de plus en plus importante prise par les pays émergents en tant que partenaires commerciaux de poids des pays les moins avancés est propice aux efforts de réduction de l'instabilité économique. Une plus grande diversification géographique du commerce réduit pour ces pays le risque de choc provenant d'un partenaire commercial unique et accroît leur résilience. En outre, leurs exportations vers les marchés émergents tendent à consister davantage en produits de base.

## **Développement humain et social**

### *Éducation et formation*

42. Après une décennie de bons résultats, le taux d'inscription brut dans le primaire a continué d'augmenter, plus lentement toutefois, dans de nombreux pays les moins avancés. Quel que soit cet accroissement, dans de nombreux pays les taux de poursuite et d'achèvement des études ont été faibles. Les résultats ont souffert à la fois d'une mauvaise formation des enseignants et d'une surcharge des classes. Ce qui est particulièrement difficile, c'est d'obtenir que les élèves s'inscrivent au bon âge et achèvent correctement le cycle primaire.

43. Comparés à ceux du primaire, les taux d'inscription dans le secondaire et dans l'enseignement professionnels sont restés faibles alors que de ces enseignements dépend l'acquisition des compétences nécessaires pour un emploi productif et décent. Dans la plupart des pays, les mauvais résultats du primaire ont empêché l'amélioration des taux d'inscription et d'achèvement dans le secondaire et l'enseignement professionnel. De plus, la qualité de l'enseignement et l'accès à celui-ci par les groupes marginalisés a continué de poser un problème grave.

44. Alors que le taux d'inscription dans l'enseignement supérieur a poursuivi sa progression, la qualité de cet enseignement semble s'être détériorée, en partie parce

que, souvent, les nouveaux étudiants n'ont pas le bagage nécessaire, et aussi que les laboratoires et bibliothèques sont insuffisants et que les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont peu employées.

#### *Population et santé primaire*

45. Après avoir diminué régulièrement pendant des années, le taux moyen de mortalité infantile dans les pays les moins avancés se trouvait en 2011 aux deux-tiers de son niveau de 2001 mais restait alarmant au niveau international. Dans ces pays, 89 enfants sur 1 000 meurent avant l'âge de 5 ans. Les taux de mortalité les plus élevés ont été constatés dans les pays qui traversent un conflit ou en sortent. Des soins de santé insuffisants, des maladies comme la pneumonie, la diarrhée ou le paludisme, et une malnutrition infantile et une faim persistantes ont été les principales causes de décès des enfants de moins de cinq ans dans la plupart de ces pays.

46. Les résultats les meilleurs ont continué d'être observés dans les pays les moins avancés du Pacifique, en particulier les Îles Salomon, Samoa et Tuvalu, où les taux ont été les plus bas, même par rapport à d'autres pays en développement. Les causes ont été la qualité bonne ou améliorée des soins de santé primaire, de l'éducation, particulièrement des mères, de la protection infantile, de la nutrition des mères et des enfants, et aussi de la santé génésique. Ces progrès ont été facilités par une volonté mondiale et nationale énergique.

47. Les taux de mortalité maternelle dans les pays les moins avancés sont restés les plus élevés de la planète (398 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2010, la moyenne des pays en développement étant de 240), malgré les progrès des dernières années dus notamment à une amélioration des soins de santé, de l'accès matériel aux centres de santé et de l'éducation des filles, auquel s'ajoute un léger accroissement de l'accès à la santé procréatrice.

48. En moyenne, les taux de prévalence du VIH dans les pays les moins avancés semblent plafonner depuis quelques années. L'adoption de la thérapie antirétrovirale a contribué à réduire le nombre des décès liés au sida. L'incidence du paludisme et de la tuberculose a reculé dans la plupart des pays mais il faut maintenant prolonger ces succès.

#### *Épanouissement des jeunes*

49. Des possibilités d'éducation notablement accrues ont été offertes aux jeunes. Les taux d'alphabétisation des jeunes de 15 à 25 ans ont atteint 76,47 % en 2009/2010, comparés à 69,45 % au cours des années 2000 à 2002. Cependant, un certain nombre de jeunes alphabétisés sont des enfants qui abandonnent leurs études dès le primaire. La qualité de l'enseignement secondaire, technique et professionnel et de l'enseignement supérieur, et son adaptation au marché de l'emploi, ne sont toujours pas satisfaisantes. Pour trouver un emploi les jeunes, même avec les études et la formation qui conviennent, doivent continuer à apprendre et à se perfectionner.

#### *Eau et assainissement*

50. Les progrès dans l'accès à de l'eau potable sûre et à un assainissement adéquat se sont légèrement ralentis depuis cinq ans si bien qu'une fraction appréciable des habitants des pays les moins avancés en reste privée. La proportion de ceux qui

peuvent s'approvisionner à des sources améliorées est de l'ordre de 64 %<sup>6</sup> et celle des habitants disposant d'installation d'assainissement n'est que de 34 %. Il y a aussi des disparités appréciables à l'intérieur des pays, particulièrement entre les campagnes et les villes et entre les divers groupes socioéconomiques.

#### *Logement*

51. L'urbanisation rapide des pays les moins avancés s'est accompagnée d'une demande croissante de terrains et logements à des prix modiques dans les villes qui dépasse de beaucoup l'offre et provoque l'extension non planifiée ou spontanée des peuplements et taudis. Cette extension ne s'accompagne pas d'une expansion parallèle de l'infrastructure et des services. Ces difficultés ne se limitent pas aux zones urbaines. Les zones rurales sont celles où l'offre de logement adéquat est la plus précaire.

#### *Égalité des sexes et autonomisation des femmes*

52. Dans la plupart des pays les moins avancés, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ont progressé, dans des proportions qui varient selon les secteurs, la représentation dans les parlements étant sensiblement meilleure. En moyenne, le pourcentage des sièges parlementaires obtenus par des femmes à presque doublé entre 2001 et 2012.

53. Grâce à des efforts nationaux et mondiaux, les filles ont été plus nombreuses à faire et achever des études primaires. Il y a eu aussi des progrès dans le secondaire et au niveau supérieur où les écarts entre les sexes tendent cependant à être plus larges. Le taux d'alphabétisation des jeunes femmes a progressé plus rapidement (58 % en 2000 et 68 % en 2010) que celui des jeunes hommes; cependant, dans l'enseignement supérieur, les femmes sont souvent présentes dans des domaines spécialisés et peu demandés ce qui leur donne moins de chance de trouver des emplois égaux à ceux des hommes. Des obstacles de taille continuant à s'opposer à leur emploi dans l'économie structurée, elles se tournent plus que les hommes vers le secteur non structuré et, donc, vers des emplois peu productifs.

#### *Protection sociale*

54. Dans les pays les moins avancés, les régimes de protection sociale visent à amortir l'impact de divers chocs sur certains ménages, particulièrement les groupes vulnérables (personnes ayant des handicaps physiques ou mentaux, orphelins, personnes veuves ou âgées). La plupart visent spécialement l'éducation, la santé, la sécurité alimentaire, l'emploi et la réduction de pauvreté. De premières informations indiqueraient que certains de ces régimes ont montré leur utilité pour l'éducation, la santé et la réduction de pauvreté. La plupart consistent en petits projets pilotes et les possibilités de les financer, et ceci durablement, restent douteuses. En outre on ne sait pas bien s'ils pourront être étendus.

---

<sup>6</sup> La dernière année pour laquelle des données sont disponibles est 2010.

## **Crises multiples et autres problèmes émergents**

### *Chocs économiques*

55. Par rapport au passé, un certain nombre de pays parmi les moins avancés ont surmonté assez bien les récentes crises frappant l'alimentation, l'énergie, l'économie et la finance, grâce en partie aux mécanismes d'atténuation dont ils s'étaient dotés avant ces crises et aussi à des ripostes mondiales. Nombre de ces pays, particulièrement ceux qui fournissent des produits de base, ont assez bien géré la récente expansion des prix de ces produits et ont suffisamment engrangé ses retombées, évitant l'appréciation des taux de change réels et limitant l'expansion de leur crédit intérieur. Ils ont donc abordé ces crises en position de force, ce qui les a aidés à adopter des politiques budgétaires et monétaires et des politiques de taux de change anticycliques.

56. Avec l'affirmation de la reprise, certains des pays les moins avancés commencèrent à se doter de moyens nationaux d'absorber les chocs, avec des succès divers. Leur élan a toutefois été coupé et, dans certains cas, annulé par la crise de la dette souveraine qui a éclaté en Europe et le recul de la croissance mondiale. Le résultat fut une réduction de l'espace budgétaire et le déclin des réserves en devises, ce qui a exposé davantage les pays les moins avancés aux chocs exogènes. On peut craindre aussi que les sources de financement extérieur ne se tarissent, limitant ainsi les ripostes mondiales. En outre, même avec des fonds suffisants, les instruments de financement mondial qui s'offrent aux pays les moins avancés présentent un certain nombre de défauts, liés entre autres à leur durabilité et à l'inflexibilité de leurs conditions.

### *Changement climatique et durabilité environnementale*

57. Situés sous les tropiques, les pays les moins avancés risquent de voir leurs températures s'élever au-delà de ce que les écosystèmes humains et naturels sont capables de supporter. Des températures extrêmes et imprévisibles risquent de nuire, entre autres, à la production agricole, aux écosystèmes et à la santé, et par là à la lutte contre la pauvreté. La montée du niveau des mers et l'érosion côtière, la salinisation et l'appauvrissement des aquifères, l'acidification des océans, la désertification, la dégradation des sols et la fonte des glaciers ont frappé les pays les moins avancés hors de proportion parce qu'ils n'avaient pas les moyens de s'y adapter. Les dommages sont d'autant plus graves qu'on doit y ajouter les effets indirects, par exemple sur les chaînes de valorisation et les réseaux d'approvisionnement.

58. Lutter contre le changement climatique et les menaces contre l'environnement offre aux pays les moins avancés l'occasion d'abandonner des moteurs de croissance statique et de s'orienter vers la croissance verte et le développement durable. La formulation en cours d'objectifs de développement durable offre une occasion unique de privilégier la problématique des pays les moins avancés par rapport à l'environnement et au changement climatique. Au sein du Groupe de travail ouvert sur les objectifs du développement durable, le groupe des pays les moins avancés a défendu le principe de leur traitement différencié et préférentiel.

### *Réduction du risque de catastrophes*

59. Le groupe des pays les moins avancés est non seulement le plus exposé aux catastrophes mais aussi le moins équipé pour y faire face. Les six pays considérés comme les plus exposés dans la Stratégie internationale de prévention des catastrophes des Nations Unies pour 2010/2011 faisaient partie des pays les moins avancés. Le changement climatique devrait aggraver encore la vulnérabilité de ces pays. Un certain nombre d'initiatives ont été lancées aux niveaux mondial, régional, sous-régional et national pour relever ces défis, entre autre définir des politiques et stratégies de réduction du risque, et créer des institutions d'intervention face aux catastrophes. Les efforts doivent viser surtout à surmonter les faiblesses financières et institutionnelles des institutions existantes, améliorer la gestion de l'information, développer les mécanismes de gestion des risques et de communication concernant les catastrophes et intégrer la réduction du risque de catastrophe à la planification du développement.

### **Mobiliser des ressources financières au service du développement et de l'édification de capacités**

#### *Mobilisation des ressources intérieures*

60. En moyenne, l'épargne brute des pays les moins avancés, qui étaient de 18,3 % en 2010, a atteint 19,7 % en 2011. La faiblesse du revenu par habitant, ainsi que la démographie et les caractéristiques de leurs systèmes financiers ont figuré parmi les causes de la faiblesse de l'épargne privée dans la plupart de ces pays. Une grande part de l'épargne intérieure est publique, et dépend donc de la capacité à collecter les recettes.

61. Les recettes publiques ont suivi une tendance à la hausse puisque leur moyenne, de 11,7 % au cours des années 2001 à 2009, a atteint 14,9 % en 2010. Appuyer cette tendance a constitué un bon résultat dans les pays les moins avancés riches en ressources extractives. Dans certains autres, toutefois, les recettes provenant d'autres formes d'impositions, notamment les recettes indirectes, l'impôt sur les sociétés d'autres secteurs, les droits commerciaux et la taxe à la valeur ajoutée ont stagné ou n'ont guère augmenté. Un tel déséquilibre conjugué à la part excessive d'un secteur structuré dans la base fiscale ont encore réduit les sources fiscales dans la plupart des pays les moins avancés.

62. Parmi les autres causes de l'érosion de l'assiette fiscale dans les pays les moins avancés, on peut citer la prolifération des avantages fiscaux et les politiques de prix de transfert pratiquées par les entreprises multinationales. La limitation des ressources et des capacités des administrations fiscales a réduit l'aptitude de ces pays à freiner leurs pertes potentielles de revenus.

#### *Aide publique au développement*

63. Le volume de l'aide publique au développement (APD) qui a été aux pays les moins avancés en 2011 a totalisé 44,6 milliards de dollars, légèrement plus que les 43,8 milliards de dollars de 2010. La part de l'APD dans le produit national brut (PNB) des donateurs n'a été que de 0,10 %, après le record de 0,11 % en 2010. Des 23 États Membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), seulement 10 ont atteint l'objectif de 0,15 % d'APD réaffirmé dans le Programme d'action d'Istanbul.

64. Selon des estimations provisoires de l'OCDE pour 2012, l'APD bilatérale nette destinée aux pays les moins avancés aurait reculé de 12,8 % par rapport à 2011. Ce déclin a été plus grave que celui de toute l'APD bilatérale à l'ensemble des pays, dont le recul a été de 4 %. Les coupes dans les budgets d'aide, dues à la crise de la dette souveraine en Europe, semblent avoir touchés diversement les pays les moins avancés. Les perspectives de l'APD sont en outre incertaines.

65. Même dans le cadre de l'initiative « Aide pour le commerce », les ressources mobilisées ont été moindres. Selon l'OCDE, les engagements au titre de cette initiative n'ont été que de 41,5 milliards de dollars en 2011, comparés à 48 milliards en 2010. Les pays les moins avancés ont reçu seulement 32 % du total, soit 13,4 milliards et les principaux bénéficiaires ont été l'Afghanistan, le Bangladesh et la République démocratique du Congo.

66. L'amélioration de la qualité de l'aide a été diverse. Certes, la part consistant en dons aux pays les moins avancés en 2009-2010 a atteint 99,4 %<sup>7</sup>. L'aide attribuée par certaines organisations multilatérales, particulièrement la Banque mondiale, va de plus en plus à l'édification de capacités productrices; les systèmes de gestion de l'aide publique financière des bénéficiaires ont reçu d'importantes améliorations, de même que l'utilisation de ces systèmes par les donateurs. Toutefois, 80 % de l'APD bilatérale qui va aux pays les moins avancés ne sont pas liés mais 20 % continuent de faire l'objet de conditions pour l'achat de biens et services auprès de fournisseurs des pays donateurs. En outre, l'APD aux pays les moins avancés reste fragmentée et sa prévisibilité n'a pas été améliorée.

#### *Dette extérieure*

67. Les rapports moyens entre le montant de l'encours de la dette et le revenu national brut, et entre le service total de la dette et les exportations de biens et services et le revenu ont légèrement décliné en 2011 par rapport à 2010. L'allègement de dette prévu dans le contexte de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (Initiative PPTE) et de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (Initiative IADM)<sup>8</sup> ainsi que de fortes recettes d'exportation ont contribué à cette évolution positive.

68. Les annulations de dette résultant de l'Initiative PPTE n'éliminent pas toujours les risques de surendettement. Sur les neuf pays les moins avancés qui risquent de ne pas pouvoir rembourser leur dette en février 2013, six ont déjà bénéficié d'allègements dans le cadre de l'Initiative PPTE et de l'Initiative IADM<sup>9</sup>.

69. De nombreux pays parmi les moins avancés ont déjà recours à des prêts non assortis de concessions de faveur pour financer le développement de leur infrastructure. Si l'on considère objectivement l'ensemble de l'aide bilatérale, de tels prêts risquent de conduire à un alourdissement des obligations. Ces pays risquent donc d'avoir des difficultés supporter leur dette<sup>10</sup>. Pour faire face à ces

<sup>7</sup> ONU, The Global Partnership for Development : Making Rhetoric a Reality : Millennium Development Goal Gap Task Force Report 2012 (New York, septembre 2012).

<sup>8</sup> [www.imf.org/external/np/exr/facts/hipc.htm](http://www.imf.org/external/np/exr/facts/hipc.htm) et [www.imf.org/external/np/exr/facts/mdri.htm](http://www.imf.org/external/np/exr/facts/mdri.htm).

<sup>9</sup> Afghanistan, Burundi, Gambie, Haïti, République démocratique du Congo et San Tomé-et-Principe.

<sup>10</sup> Certains investissements dans l'infrastructure portent leurs fruits seulement à moyen et long terme, avec donc des retards de maturité. Les pays peuvent donc se trouver face à un service de la dette qui dépasse leurs capacités de paiement.

difficultés nouvelles et aux faiblesses des initiatives actuelles d'allégement de la dette, il faut des mécanismes novateurs qui soulèvent l'aspect contingent des créances et adaptent la charge de la dette aux capacités de remboursement des pays les moins avancés et à leurs cycles économiques.

#### *Investissement extérieur direct*

70. Les flux d'investissement extérieur direct vers les pays les moins avancés n'ont été que de 15 milliards de dollars en 2011, suivant la tendance à la baisse commencée trois ans plus tôt. Une grande part de cette chute est imputable aux flux négatifs d'IED vers l'Angola et le Yémen, liés au cycle des investissements pétroliers.

71. En général, les flux d'IED vers les pays les moins avancés sont restés concentrés sur le plan géographique et le plan sectoriel. Les pays les moins avancés d'Afrique, qui forment l'essentiel du groupe des pays producteurs de matières premières, sont ceux vers lesquels va une grande part de ces flux. Une fraction importante des IED est concentrée dans les secteurs extractifs. Le résultat est que les flux d'IED ne se répercutent pas pleinement sur le reste de l'économie sous forme d'emplois, de technologie et de savoir-faire.

#### *Rapatriements de salaire*

72. Les rapatriements de salaire vers les pays les moins avancés se sont élevés à 30 milliards de dollars en 2011, soit 11 % de plus qu'en 2010, et ont été largement répartis sur le plan géographique.

73. Les migrants doivent payer les opérations de rapatriement, dont les commissions sont restées élevées vers les pays les moins avancés, atteignant dans certains 12 % du montant total des envois. Il est difficile aussi d'obtenir que ces rapatriements servent au développement. Ils sont destinés à la consommation plus qu'aux investissements. Des efforts ont été déployés à ce sujet et aussi pour que les rapatriements servent davantage à la formation de capital. Ces initiatives ont eu cependant un succès mitigé.

#### **Bonne gouvernance à tous les niveaux**

74. Les pays les moins avancés ont été fortement attachés à une bonne gouvernance et ils ont été de plus en plus nombreux à continuer d'adhérer aux instruments juridiques internationaux concernant directement la question et à appliquer diverses formes de bonne gouvernance. Au 31 avril 2013, ils étaient 40 à avoir accepté, signé ou ratifié la Convention des Nations Unies contre la corruption. La majorité des pays les moins avancés d'Afrique participent au Mécanisme africain d'évaluation par les pairs dont l'objectif est d'encourager l'intégrité et la transparence en matière de gouvernance politique et économique.

75. Beaucoup de pays parmi les moins avancés ont entrepris de réformer leurs cadres institutionnels et politiques et ont amélioré moyennement leurs pratiques de gouvernance. La participation de diverses parties prenantes au processus politique a progressé et l'accroissement continu du nombre des femmes à des fonctions électives est surtout à signaler.

76. L'efficacité des dépenses publiques et la transparence budgétaire se sont améliorées dans certains pays sous l'effet de réformes, entre autres concernant la

gouvernance budgétaire, la gouvernance fiscale, les contrôles internes, les achats publics, et les audits et la surveillance externes. Dans la plupart des pays les moins avancés, cette réforme est loin d'être achevée en raison, en particulier, de faibles capacités à tous les stades, depuis la formulation jusqu'à application et au suivi.

77. En matière de gouvernance mondiale, au cours des deux dernières années, les pays les moins avancés ne se sont pas faits beaucoup plus entendre dans les instances internationales pertinentes et n'y ont pas beaucoup plus participé. Les efforts en cours pour rééquilibrer les voix et la représentation au Fonds monétaire international (FMI), même s'ils réussissaient, ne changeraient pas beaucoup le poids des pays les moins avancés dans la structure d'administration car leurs quotes-parts resteraient négligeables et sans rapport avec leur poids démographique et le volume des opérations du Fonds en leur faveur.

#### **IV. Intervention des parties prenantes dans le suivi et l'application du Plan d'action d'Istanbul**

##### **Bilans régionaux biennaux de l'application du programme d'action d'Istanbul**

78. En collaboration étroite avec le Bureau du Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) et la Commission économique pour l'Afrique (CEA) ont continué à organiser des bilans biennaux de l'application du Programme d'action d'Istanbul dans leurs régions respectives.

79. La réunion d'examen régional pour l'Asie et le Pacifique s'est tenue à Siem Reap, au Cambodge en décembre 2012<sup>11</sup>. Son document final a souligné qu'il importait de développer des capacités de production pour transformer l'économie et permettre aux pays les moins avancés d'Asie et du Pacifique changer de statut. Pour bénéficier du dynamisme de la région et produire des biens et services nouveaux et à plus grande valeur ajoutée, les pays les moins avancés de cette région sont convenus de poursuivre leur diversification stratégiques dans les domaines suivants : a) expansion des possibilités d'éducation, b) infrastructure adéquate et appropriée, y compris accès à un approvisionnement électrique fiable, à des liaisons de transports effectives et à des services de télécommunications modernes, c) développement de la chaîne de valorisation, d) simplification et harmonisation des formalités de transit frontalier, e) meilleur accès à la finance. La communauté internationale a été invitée à appuyer plus complètement les résultats accomplis jusqu'à présent. Le document de clôture de la réunion a été adopté par la CESAP à sa soixante-neuvième session, tenue à Bangkok en avril 2013.

80. L'examen régional concernant l'Afrique a eu lieu dans le contexte des sixièmes réunions annuelles conjointes de la Conférence des Ministres africains des finances, de la planification et du développement économique et de la Conférence des Ministres de l'économie et des finances de l'Union africaine, tenue à Abidjan, en mars 2013. Le Comité d'experts de cette conférence a noté que, malgré une

---

<sup>11</sup> Les principaux résultats de la réunion régionale sont présentés dans le document E/ESCAP/69/2.

croissance notable et des améliorations des indicateurs sociaux, la durabilité de ces résultats n'était pas acquise en raison de l'aggravation du chômage et de la vulnérabilité persistante dans les pays africains les moins avancés. Le ralentissement économique mondial, associé au changement climatique, sont des menaces graves pour ces pays dont les résultats restent dominés par quelques produits de base aux prix élevés mais instables et qui bénéficient à des catégories sociales restreintes. Le Comité a appelé les partenaires au service du développement à appuyer les pays africains les moins avancés dans leurs efforts pour avoir une production et une base d'exportations plus diversifiées favorables à la résilience, et pour promouvoir la participation et l'accès aux services sociaux. Le Comité a aussi appelé à l'institutionnalisation de l'examen régional biennal.

### **Efforts des États Membres pour intégrer le Programme d'action d'Istanbul dans leurs cadres stratégiques correspondants<sup>12</sup>**

81. Intégrer pleinement les dispositions du Programme d'action d'Istanbul dans les documents de planification correspondant des pays les moins avancés, de leurs partenaires au service du développement et des institutions internationales constitue l'un des principes fondateurs de ce programme. Nombre de pays parmi les moins avancés ont adapté leurs documents de planification nationale à ce programme d'action.

82. En Zambie, les dispositions du Programme d'action ont été incluses dans le sixième plan national de développement (2011-2015). Son plan de croissance accélérée et de développement durable (2011-2015) a permis au Burkina Faso d'atteindre les objectifs dans huit domaines prioritaires du Programme d'action d'Istanbul. Le Programme de transformation du Libéria pour la période 2012-2017 a été harmonisé de même avec le Programme d'action d'Istanbul et inspire le Projet Vision 2030 : Liberia Rising; alors que celui-ci donne au pays l'objectif d'abandonner le groupe des pays les moins avancés, le Programme de transformation du Liberia définit les premières étapes dans ce sens. La Gambie a aussi inclus certaines priorités du Programme d'action d'Istanbul dans son Programme visant à accélérer la croissance et l'emploi (2012-2015), qui cherche à accroître encore la base productive du pays pour en libérer le potentiel de croissance.

83. Conformer les plans nationaux au Programme d'action d'Istanbul n'est qu'un point de départ, la principale difficulté consistant dans sa mise en œuvre, son suivi et ses prolongements. Le Bhoutan a résolument agi dans ce sens en adaptant son cadre stratégique au Programme d'action et en désignant un point focal dans chaque ministère. Le Malawi a établi un plan d'application qui prévoit toutes les activités. Le Bhoutan, le Cambodge et la République démocratique populaire lao ont assorti leurs plans nationaux de développement de calendriers précis. Le Népal a intégré la mise en œuvre du Programme d'action à son plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et s'emploie à l'incorporer aussi à son plan de développement national.

84. Les pays qui ont incorporé le Programme d'action à leurs plans nationaux ont éprouvé des difficultés initiales : a) accroissement limité des dépenses publiques par

---

<sup>12</sup> Les données à ce sujet sont issues d'un atelier des points focaux des pays les moins avancés réunis par le Bureau du Haut-Représentant en octobre 2012.

crainte d'instabilité macroéconomique, b) écart entre les crédits budgétaires ou les cadres de dépenses à moyen terme d'une part, et les priorités définies par le Programme d'action et les stratégies et plans nationaux de l'autre, c) instabilité et imprévisibilité de l'appui apporté par les partenaires de développement. L'évolution récente de l'APD fera probablement que les pays les moins avancés éprouveront des difficultés à suivre l'ordre de priorité du Programme d'action.

85. Les stratégies et politiques de coopération des divers partenaires au service du développement doivent aussi tenir compte du Programme d'action d'Istanbul et des préoccupations des pays les moins avancés. On rappellera que le Conseil de l'Union européenne a reconnu que la diversité croissante des pays en développement appelle une plus grande différenciation de ses politiques concernant le commerce, l'investissement et le développement, pour mettre l'accent sur les pays les moins avancés et les pays dont les besoins sont les plus grands. De plus, il s'est à nouveau engagé à continuer de fournir une aide au commerce plus précise et mieux ciblée et coordonnée<sup>13</sup>.

86. De nombreux donateurs traditionnels se sont employés à affiner leurs stratégies d'aide au développement pour qu'elles soient plus précises, moins fragmentées et plus efficaces vers un plus petit nombre de pays. C'est ainsi que la Belgique, le Canada, le Danemark, la Finlande, la France, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas et la Suède ont pris des mesures importantes pour apporter une aide mieux définie aux pays les moins avancés.

87. Depuis mai 2012, trois pays parmi les moins avancés (Vanuatu, Samoa et République populaire démocratique lao) sont devenus membres de plein droit de l'OMC. Les États Membres de l'OMC renvoient aussi le programme de travail de leur sous-comité sur les pays les moins avancés pour prendre pleinement en compte les éléments du Programme d'action d'Istanbul. Pour cela, les pays les moins avancés ont proposé que des références précises au programme d'action soient incluses dans la version à jour du programme de travail. Le 25 juillet 2012, le Conseil général de l'OMC a décidé de renforcer, préciser et appliquer les directives de 2002 sur l'adhésion des pays les moins avancés. Pour cela, des assouplissements aideront ces pays à s'intégrer au système commercial multilatéral à un rythme et d'une manière compatibles avec leurs besoins commerciaux et financiers et leurs besoins de développement.

**Appui aux ordres de priorité des pays les moins avancés  
par les organisations du système des Nations Unies  
et les organisations régionales et internationales<sup>14</sup>**

88. Les mécanismes de coordination des Nations Unies tels que le Comité de haut niveau sur les programmes et le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination (CCS) ont examiné la question de la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul pour assurer une coordination et un suivi à l'échelle du système. En appliquant les dispositions prévues par la résolution de l'Assemblée générale 67/220 sur le suivi de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, le CCS inscrit actuellement la mise en

<sup>13</sup> 3154<sup>e</sup> réunion du Conseil, 16 mars 2012.

<sup>14</sup> Sur la base de données fournies par le système des Nations Unies et des organisations régionales et internationales.

œuvre du Programme d'action d'Istanbul en tant que point permanent à son ordre du jour.

89. Seize entités des Nations Unies ont décidé de prendre pleinement en compte le Programme d'action et d'intégrer ses dispositions dans leurs programmes de travail. Dans le sens de cet engagement, nombre d'entre elles ont aussi affecté la moitié ou plus de leur budget aux pays les moins avancés.

90. Le Bureau du Haut-Représentant a continué de s'acquitter de sa mission d'aider le Secrétaire général à assurer l'application et le suivi effectifs du Programme d'action d'Istanbul et à mobiliser des ressources et un appui internationaux pour sa mise en œuvre effective. Il a aussi été chargé de la pleine mobilisation et de la coordination des organismes de tout le système afin de faciliter la mise en œuvre cohérente et coordonnée du Programme d'action aux niveaux national, régional et mondial.

91. Le Groupe consultatif interinstitutions, sous l'égide du Bureau du Haut-Représentant, est le lieu où se constituent des synergies entre les entités du système et d'autres organisations internationales et il améliore et étend l'appui apporté par elles aux pays les moins avancés. À sa réunion d'octobre 2012, il a convenu de faire avancer les activités prévues dans le contexte de quatre groupes de travail, chacun sous la direction des entités compétentes et chargé d'un des domaines prioritaires suivants : a) mobilisation des ressources, b) atténuation des crises et résilience, c) agriculture, sécurité alimentaire, nutrition et développement rural, d) développement humain et social.

92. Le Bureau du Haut-Représentant a poursuivi son travail de sensibilisation internationale aux difficultés particulières auxquelles se heurtent les pays les moins avancés en les faisant figurer en bonne place dans les programmes mondiaux de coopération au service du développement. Ce faisant, il a accordé une attention particulière aux besoins et priorités des pays les moins avancés dans le programme de développement au-delà de 2015 et par rapport aux objectifs de développement durable. Il a pour cela réuni des analyses, entre autres des insuffisances et des capacités pour créer une banque de technologies et un mécanisme scientifique et technologique et d'appui aux innovations au service des pays les moins avancés.

93. En octobre 2012, le Haut-Représentant a été nommé membre de la Commission « Le large bande au service du développement numérique », créée par l'Union internationale des télécommunications (UIT) et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) pour faire plus de place au large bande dans les activités internationales et accélérer la progression vers les objectifs du Millénaire pour le développement.

94. Le Haut-Représentant est aussi devenu membre d'un conseil consultatif des parties prenantes qui est co-présidé par le Secrétaire général et le Président de la Banque mondiale et fournit des indications stratégiques pour l'Initiative Énergie durable pour tous du Secrétaire général. Cette initiative souligne que les pays en développement ont besoin de créer des conditions propices à la croissance en adoptant des objectifs, des politiques et des règlements nationaux. La plupart des pays les moins avancés ont choisi de faire partie de ceux qui insistent sur l'action au niveau des pays et donc retirent des avantages de l'appui fourni par les partenaires à l'initiative, par exemple pour concevoir et appliquer des politiques, programmes et projets, et pour des activités de sensibilisation et de mobilisation des ressources.

95. Le Haut-Représentant et le Président du Groupe des Nations Unies pour le développement ont envoyé une lettre conjointe à tous les coordonnateurs résidents pour leur demander d'appuyer les gouvernements des pays les moins avancés dans la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul.

96. Dans le contexte du troisième Forum pour la coopération en matière de développement, réuni avec la participation du Conseil économique et social en juillet 2012, le Bureau du Haut-Représentant a collaboré avec le gouvernement turc à une manifestation consacrée au suivi de la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul afin de renforcer la responsabilisation mutuelle des pays les moins avancés. Une deuxième manifestation a été organisée conjointement avec la Finlande et la Zambie dans le prolongement de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable de 2012 (Rio+20) pour examiner comment la communauté internationale pourrait appuyer les efforts de constitution d'une économie verte des pays les moins avancés.

97. Le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU a ouvert un portail réaménagé d'information en direct concernant l'appui international qui va spécialement aux pays les moins avancés et les mesures assurant une transition sans heurt.

98. La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) a continué à apporter son assistance aux pays les moins avancés par ses recherches et analyses politiques précises, ses conseils consultatifs, sa coopération technique et son renforcement des capacités. Entre autres, elle a évalué l'impact des problèmes posés par l'instabilité des prix des produits de base et les crises mondiales économiques, financières et alimentaires sur l'avenir des pays les moins avancés. Dans le rapport qu'elle a consacré aux pays les moins avancés en 2012<sup>15</sup>, la CNUCED a insisté sur le rôle des rapatriements de salaire dans le développement de ces pays au profit de l'ensemble de la société et durablement.

99. Les activités entreprises par la CEA pour appuyer les pays les moins avancés de la région consistent entre autres à inclure pleinement la conception africaine des activités minières à l'horizon 2050 dans les stratégies nationales de développement du continent, à insister sur les domaines politiques qui permettraient le plus de le changement de catégorie, à faire en sorte que les règles d'origine préférentielle applicables aux importations en provenance des pays les moins avancés soient simples, transparentes et prévisibles et contribuent à faciliter l'accès aux marchés, et à développer les capacités des bureaux nationaux de statistique à suivre la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul.

100. La Commission économique et sociale pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) a appuyé Haïti par un projet relatif aux expériences d'innovation sociale en transférant des connaissances et en adoptant des approches concrètes à des questions liées à la protection de l'environnement, à la santé maternelle, à la violence à l'école, à la violence domestique, au développement productif des zones rurales et au microfinancement.

101. Par son programme de coopération, l'OMPI a continué de s'attacher à développer les capacités des pays les moins avancés à innover et créer. Elle a

---

<sup>15</sup> CNUCED, *The Least Developed Countries Report 2012 : Harnessing Remittances and Diaspora Knowledge to Build Productive Capacities* (Publication des Nations Unies, numéro de vente E.12.II.D et rectificatifs).

notamment fourni un appui pour l'étude de politiques nationales et de stratégies novatrices concernant la propriété intellectuelle, l'acquisition de compétences techniques, l'utilisation stratégique d'outils de propriété intellectuelle au service de la compétitivité économique et l'accès et l'utilisation des bases mondiales de connaissances scientifiques.

102. L'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) a collaboré avec la Commission de l'Union africaine pour arrêter un plan d'ensemble à l'intention de l'industrie pharmaceutique africaine pour la production indépendante de médicaments dans les pays les moins avancés d'Afrique. Le projet de l'ONUDI sur l'innovation, le développement et l'entreprenariat pour tous est centré sur des entreprises d'innovation mues par des jeunes et la création de groupes et de réseaux dans des secteurs ayant un potentiel de croissance dans les pays les moins avancés.

103. L'UIT a conçu des stratégies pour aider les pays les moins avancés à porter à leur maximum le choix et l'utilisation de nouvelles technologies, telles que large bande, télévision numérique et réseaux de prochaine génération. Elle a aussi poursuivi des actions pour aider ces pays à réduire leur fracture numérique, créer et gérer un environnement politique et réglementaire favorisant les TIC et se doter des capacités humaines et institutionnelles nécessaires.

104. Le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets a accordé son attention aux opérations reposant sur une infrastructure à fort coefficient de main d'œuvre et a contribué à relancer les économies locales, fournir des moyens d'existence et développer les compétences de la main-d'œuvre locale.

105. L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a consacré son assistance aux pays les moins avancés principalement à développer les capacités nationales techniques, administratives et institutionnelles concernant la science et la technologie nucléaires, avec des applications dans les domaines de l'alimentation et de l'agriculture, de la santé humaine, de l'eau et de l'environnement et de la planification durable de l'énergie.

106. Les pays les moins avancés ont reçu une attention soutenue dans le cadre de l'initiative lancée par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) avec les États-Unis d'Amérique, l'Éthiopie et l'Inde pour mobiliser la planète afin d'éliminer les décès d'enfants qui peuvent être prévenus dans le contexte du mouvement mondial « Engagement en faveur de la survie de l'enfant : une promesse renouvelée ».

107. Le Fonds des Nations Unies pour la population a continué d'appuyer les pays les moins avancés par des analyses de la situation démographique, des évaluations du rapport entre la dynamique démographique et les défis au développement, la préparation et la conduite de recensements et l'analyse de leurs résultats, afin de renforcer les capacités des États à inclure les questions de population aux politiques, plans et cadres budgétaires publics dans 42 des pays les moins avancés en 2011-2012.

108. Le Programme conjoint des Nations Unies sur le VIH/sida a suivi une approche stratégique à l'investissement incluant une série d'outils pour aider les pays les moins avancés à adapter leurs décisions aux données existantes sur les modes de transmission et aux considérations de rentabilité. Le Plan mondial pour éliminer les nouvelles infections à VIH chez les enfants à l'horizon 2015 et

maintenir leurs mères en vie a donné lieu à des interventions qui ont permis avec succès de freiner l'épidémie dans certains des pays les moins avancés.

109. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a eu des activités très diverses dans les pays les moins avancés afin d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition, et d'obtenir que des investissements publics et privés plus importants et efficaces soient consacrés à l'agriculture et au développement rural. Les principales activités ont consisté à intensifier durablement la production agricole et animale et gérer durablement les pêches, l'aquaculture et les ressources naturelles.

110. Réduire la pauvreté dans les campagnes a constitué l'une des principales activités, dans les pays les moins avancés, du Fonds international de développement agricole (FIDA) qui a 124 projets consacrés à l'agriculture à petite échelle comme source essentielle de revenu et de nutrition pour de nombreux ménages ruraux pauvres, et comme moteur de la croissance économique des campagnes.

111. En collaboration avec le FIDA, la Banque mondiale a mis en œuvre un projet de rapatriement des salaires qui englobe des profils de pays et des cas novateurs de services de rapatriement dans les pays les moins avancés d'Asie. Elle a aussi créé une base de données sur les commissions de transfert en Afrique qui permet aux migrants de comparer les coûts de transferts entre 16 pays d'origine et 28 pays d'arrivée, ce qui rend le marché plus transparent et donne aux migrants des données fiables sur ces coûts.

112. Dans le domaine du commerce, l'OMC a continué d'appuyer les pays les moins avancés, en particulier par ses plans biennaux d'assistance technique, le Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (FANDC) et le Cadre intégré renforcé. Celui-ci est un partenariat au titre de l'Aide pour le commerce qui appuie les pays les moins avancés pour qu'ils intègrent le commerce dans leurs stratégies de développement et interviennent davantage dans le commerce mondial. Après une évaluation indépendante, le Cadre intégré renforcé a été prorogé jusqu'à la fin de 2015, avec une période de mise en œuvre prorogée jusqu'en 2017.

113. Le Centre du commerce international (CCI) de la CNUCED et de l'OMC a fourni aux pays les moins avancés une coopération technique dans l'intérêt des petites entreprises d'exportation. Par ses portails sur la Toile, il a informé les exportateurs des pays les moins avancés, pour lesquels il a aussi formé des experts commerciaux. Par son Programme sur les femmes et le commerce, il a favorisé l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles.

114. Plusieurs organismes continuent d'appuyer les pays les moins avancés face à la multiplication des crises et à l'émergence de défis. Pour aider les pays à faible revenu, dont beaucoup comptent parmi les moins avancés, à résister aux chocs économiques, le FMI a continué de mettre à leur disposition trois instruments de prêts à des conditions de faveur dans le cadre du Fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (Fonds RPC) : la Facilité élargie du crédit (FEC), la Lettre de crédit de soutien, et la Facilité de crédit rapide, qui concernent aussi bien le financement d'urgence ou à court terme que l'appui à la balance des paiements à moyen terme.

115. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement s'est surtout employé à permettre aux pays les moins avancés de mieux inclure des ripostes au changement climatique dans leur développement national. Il cherche surtout à aider

ces pays à s'adapter à ce changement en en atténuant les effets, en réduisant les émissions dues au déboisement et en développant le savoir et la communication concernant ce changement.

116. L'Initiative stratégique face au changement climatique dans les pays les moins avancés, vecteur capital du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), a continué à aider ces pays à riposter à ce changement. Le Programme les a aussi aidés à formuler et mettre en œuvre des stratégies vertes de développement à faible émission et adaptées au changement qui leur permettent de mieux réagir aux possibilités de financement concernant le climat. Il a œuvré en partenariat avec la FAO et le PNUE pour appuyer les pays les moins avancés par une initiative de collaboration dans le cadre des Nations Unies pour réduire les émissions dues au déboisement et à la dégradation. En matière de bonne gouvernance, son assistance aux pays les moins avancés a consisté entre autres à appuyer la mise en place d'institutions et de processus garantissant des élections effectives et justes, la justice et la sécurité.

117. L'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) a contribué à faire appliquer la Convention des Nations Unies contre la corruption dans les pays les moins avancés en évaluant la législation et les pratiques contre celle-ci. Le Bangladesh, l'Ouganda et Sao Tomé-et-Principe ont achevé l'examen prévu par le mécanisme de mise en œuvre de la Convention.

#### **Engagement d'autres parties prenantes à l'égard de l'application du Programme d'action d'Istanbul**

118. Le Programme d'action d'Istanbul reconnaît que la société civile complète le gouvernement et secteur public pour surveiller sa mise en œuvre. Un forum d'organisations non gouvernementales chargé de cette application a été convoqué par le Bureau du Haut-Représentant, en coopération étroite avec l'alliance mondiale des organismes de la société civile, LDC Watch etc., à Katmandou, en mai 2013.

119. Les milieux universitaires ont aussi été intéressés. Une cellule de réflexion regroupant des universitaires des pays les moins avancés et de pays partenaires, LDC IV Monitor<sup>16</sup>, a entrepris d'étudier la mise en œuvre des domaines prioritaires du Programme d'action et des manifestations afin d'appeler une attention soutenue des responsables politiques, des praticiens et du public envers les résultats de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés.

120. Le secteur privé a lancé plusieurs initiatives à la Conférence : une manifestation est prévue pour septembre 2013 pour suivre leur évolution. De plus, le Centre du commerce international et l'OMPI ont organisé un certain nombre de manifestations pour le développement du secteur privé, particulièrement dans les pays les moins avancés, qui seront l'occasion d'apporter un appui supplémentaire à ces pays dans les domaines du renforcement de capacités et du commerce.

121. Il a été reconnu que l'engagement des parlementaires était un moyen d'accroître l'efficacité, la transparence et la responsabilisation dans les suites données à la Conférence et le suivi de la mise en œuvre du Programme d'Istanbul. En coopération avec l'Union interparlementaire, le Bureau du Haut-Représentant organisera un atelier pendant les réunions de son assemblée en octobre 2013, afin de

---

<sup>16</sup> Voir [www ldc4monitor.org](http://www ldc4monitor.org).

donner aux parlementaires davantage les moyens de suivre l'application du Programme d'action d'Istanbul, de permettre un échange des acquis de l'expérience et des bonnes pratiques et de favoriser la coopération entre parlementaires des pays les moins avancés.

## **V. Sortie de la catégorie des pays les moins avancés et transition sans heurt**

122. Dans sa résolution 66/213, l'Assemblée générale a prié son président de créer un groupe de travail spécial chargé d'étudier plus avant et de renforcer le processus de transition sans heurt des pays sortant de la catégorie des pays les moins avancés. Co-présidé par la Belgique et le Malawi, le groupe de travail spécial s'est réuni officiellement quatre fois entre le 16 janvier et le 6 juin 2012, avec la participation de plusieurs organismes des Nations Unies et d'un certain nombre d'experts. Son rapport, qui recommande le renforcement de la transition sans heurt ainsi que des mesures de transition pour cela, a été soumis à l'Assemblée générale à sa soixante-septième session (A/67/92).

123. Après avoir examiné le rapport, l'Assemblée générale a adopté sa résolution 67/221 dans laquelle elle a souligné la nécessité d'une transition dans le bon ordre et progressive pour les pays qui cessent d'appartenir aux pays les moins avancés sur la base d'une solide stratégie nationale de transition sans heurt appuyée par de mesures internationales. L'Assemblée a reconnu que ce reclassement devait inclure l'étude d'incitations et de mesures d'appui appropriées.

124. Dans la même résolution, l'Assemblée générale a souligné qu'une transition sans heurt devait être conçue par le pays quittant la catégorie des pays les moins avancés en collaboration avec ses partenaires en matière de développement et de commerce, avec l'appui du Coordonnateur résident des Nations Unies. Elle a invité aussi les partenaires de développement à tenir compte d'indicateurs tels que le revenu national brut, l'indice du capital humain et l'indice de vulnérabilité économique pour déterminer l'octroi de leur APD.

125. En décembre 2012, par sa résolution 67/136, l'Assemblée générale a décidé d'inscrire le Soudan du Sud sur la liste des pays les moins avancés, avec effet immédiat.

126. Le Samoa, qui devrait sortir de la catégorie au début de 2014, a obtenu des résultats dans l'établissement de sa stratégie de transition, entre autres dans la collecte d'information sur des mesures d'appui propres aux pays les moins avancés. Le gouvernement a consulté ses partenaires dans le domaine du développement au sujet de la poursuite de programmes d'appui. On s'attend que la grande majorité des donateurs importants, y compris des organismes multilatéraux, maintiennent leur appui au Samoa. Un tableau concernant la politique de développement a été adopté pour guider ces partenaires dans leur engagement et Samoa a été nommé pays « Uni dans l'action » en 2013, ce qui devrait accroître la collaboration entre les entités des Nations Unies sur le terrain.

127. Le Cambodge a annoncé qu'il entendait quitter liste des pays les moins avancés au plus tard en 2020. Pour cela, il prévoit de constituer un groupe de travail composé de représentants de tous les ministères et institutions chargés de mettre en œuvre des projets et programmes afin d'accélérer le processus.

128. La République démocratique populaire lao a aussi annoncé son intention de sortir de la liste, comme le montre la stratégie pour 2020 qu'elle a adoptée en 2000 et qui est revue pour permettre aux idées à long terme de se refléter dans le plan suivant de développement. Les réunions de groupes de travail sectoriels et de table ronde seront des occasions importantes d'examen et d'action centrés sur la stratégie. Pour formuler une stratégie de sortie de la liste, il faut que la planification prenne pleinement en compte tous les éléments essentiels d'un progrès structurel, particulièrement le développement de solides capacités de production.

129. Le Bhoutan, le Népal et le Myanmar s'emploient aussi à sortir de la catégorie des pays les moins avancés, entre autres en élaborant une stratégie dans ce sens avec leurs partenaires dans le domaine du développement.

## **VI. Conclusions et recommandations**

130. Deux ans après l'adoption du Programme d'action d'Istanbul, les pays les moins avancés ont obtenu des résultats par rapport aux buts et objectifs prévus par celui-ci. Des transformations structurelles semblent s'être ancrées dans certains pays parmi les moins avancés, en particulier ceux dont la croissance du PIB a été forte, soutenue en grande partie par un accroissement de l'investissement et une urbanisation rapide. Cependant, comme l'indique le rapport, la plupart des pays les moins avancés continuent de subir les effets d'une pauvreté généralisée, d'obstacles structurels graves à la croissance, d'un faible développement humain et d'une forte exposition aux chocs et aux catastrophes. Surtout, la détérioration du climat économique mondial se transmet aux pays les moins avancés par la diminution des investissements étrangers directs et de l'APD, ce qui remet en cause les progrès durement acquis et la capacité à élargir ces résultats à tous les pays les moins avancés.

131. Pour relever ces nouveaux défis et atteindre les buts et objectifs du Programme d'action d'Istanbul, il faudra que les pays les moins avancés et leurs partenaires dans le domaine du développement agissent résolument dans les huit domaines prioritaires de ce programme. Les pays les moins avancés et leurs partenaires ont redoublé d'efforts pour intégrer pleinement le programme dans leurs stratégies nationales, pour les uns de développement, pour les autres de coopération. Il est essentiel maintenant de passer à son application, particulièrement en ce qui concerne les actions dont il a été convenu.

132. Bien que les pays les moins avancés aient obtenu des résultats en matière de développement social et humain, nombre des buts et objectifs du Millénaire pour le développement restent à atteindre. La communauté internationale devrait donc placer les pays les moins avancés au premier rang des priorités pour accélérer les résultats dans le sens de ces objectifs d'ici à 2015.

133. Une attention particulière doit être accordée à l'édification de capacités productives, qui sont indispensables à la croissance, la transformation structurelle et la création d'emplois décents. Les avancées en matière de transformation structurelle non seulement réduiront l'exposition des pays aux chocs mais aussi leur permettront d'avoir de taux de croissance d'au moins 7 % par an et de remplir les conditions pour une sortie de la liste au plus tard en 2020. Il faudrait donc accroître l'investissement intérieur ainsi que l'APD et les prêts multilatéraux qui vont au renforcement des capacités de production, y compris à l'infrastructure et à l'énergie

dans les pays les moins avancés. Il faudra aussi renforcer les capacités du secteur privé et réformer davantage les politiques pour encourager une approche au développement impliquant de multiples parties prenantes.

134. Des pratiques agricoles durables doivent être adoptées pour accroître la productivité, faire face au changement climatique et contribuer à la sécurité alimentaire. Alors que deux ans seulement nous séparent de la date cible pour les objectifs du Millénaire pour le développement, il faut accélérer les progrès dans les pays les moins avancés qui sont en retard. Il faut mettre au premier rang des priorités un meilleur accès des femmes et des jeunes aux facteurs de production que sont, entre autres, les compétences ouvrant l'accès à l'emploi, les finances et les sols. Le développement de l'infrastructure rurale et la capacité d'entreposage, la modernisation de l'agriculture et le développement des accès au crédit, aux moyens financiers et aux services de vulgarisation devraient aussi être dûment pris en considération.

135. La diversification du commerce et la réduction de la vulnérabilité face aux chocs nécessite un élargissement de l'accès en franchise de droit et sans contingent, entre autre par des règles d'origine simplifiées et plus avantageuses et une réduction des obstacles tarifaires, ainsi que l'amélioration des mesures, entre autres, d'attribution de l'aide pour le commerce. Il convient d'intégrer pleinement les politiques commerciales dans les stratégies de développement, d'améliorer les capacités d'offre, de faciliter le commerce d'ouvrir effectivement aux pays les moins avancés un accès en franchise de droit et sans contingent.

136. Il est essentiel aussi de créer un mécanisme spécial de transfert technologique et de développement des capacités technologiques pour les pays les moins avancés pour qu'ils puissent sauter des étapes, ce qui contribuera à la rapidité de leur transformation structurelle.

137. Le déclin de l'APD aux pays les moins avancés devrait être inversé et de mesures importantes devraient être prises pour remplir les engagements pris, en ce qui concerne l'APD, dans le Programme d'action d'Istanbul. Le rang de priorité des pays les moins avancés en matière d'attribution d'APD et d'autres ressources devrait être supérieur. De même, la qualité et l'efficacité de l'APD doivent être améliorées, particulièrement en ce qui concerne l'utilisation des systèmes et la prévisibilité. Des ripostes novatrices s'imposent alors que l'on approche de la date limite concernant l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale et les Pays pauvres très endettés, et que de plus en plus de pays parmi les moins endettés s'inquiètent de leur capacité à faire face à leur dette. Il faudrait par une mobilisation des ressources nationales compléter les efforts mondiaux pour développer le montant total des ressources à la disposition des pays les moins avancés. Des incitations novatrices, incluant des schémas pour les investisseurs potentiels dans leur propre pays, devraient être conçues pour attirer davantage de FDE, qui auraient des effets de retombée sur toute l'économie nationale.

138. Avec l'approfondissement des relations entre les pays les moins avancés et les pays émergents, et une possibilité sensible qu'elles s'accroissent, la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaires pourraient se renforcer dans tous les domaines concernés par le Programme d'action d'Istanbul, avec un renforcement des efforts de collaboration institutionnalisée. De même, des ressources provenant d'un financement novateur devraient être mises à la disposition des pays les moins avancés.

139. Des réunions régionales ont eu lieu pour suivre la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul, comme le prévoyait celui-ci, en Afrique et d'Asie et le Pacifique. Elles ont insisté sur l'importance du renforcement des capacités de production, y compris l'intégration des pays les moins avancés dans les chaînes mondiales de valorisation, et leur industrialisation. Ces réunions biennales sont indispensables pour suivre la mise en œuvre du Programme d'action et devraient être renforcées.

140. Les résultats modérés par rapport aux buts et objectifs du Programme d'action et les difficultés croissantes éprouvées par les pays les moins avancés soulignent combien il importe de placer ces pays au premier plan du programme de développement au-delà de 2015. Il y a la non seulement un impératif moral mais il en va aussi d'un ordre mondial stable et pacifique.

141. En particulier, il faut pour cela que les principaux domaines prioritaires du Programme d'action d'Istanbul se retrouvent dans le programme de développement pour l'après-2015. Il s'agit des domaines suivants : renforcement des capacités de production, y compris par un développement rapide de l'infrastructure et de l'énergie, politiques de croissance verte pour une croissance économique soutenue, équitable et s'étendant à toute la population, transformation structurelle, sécurité alimentaire, élimination de la pauvreté, développement de la résilience et aménagement d'un espace politique permettant une transformation structurelle et le développement de l'emploi productif.

142. Les pays les moins avancés étant très vulnérables et régulièrement exposés à des risques et chocs naturels divers, il importe de développer leurs capacités d'adaptation et de résilience et d'atténuer les effets de ces phénomènes. Les pays les moins avancés ont aussi besoin d'accéder facilement aux ressources de fonds et programmes liés à un environnement différent au changement climatique.

143. Il est encourageant de constater que plusieurs pays parmi les moins avancés ont annoncé leur intention de sortir de ce statut au plus tard en 2020. Ces pays devraient préparer leur transition dès que possible et demander un appui spécial. Pour concevoir des stratégies de transition qui leur évite tout recul, il est indispensable que les partenaires dans le domaine du développement fournissent des informations à jour sur les mesures d'appui qu'ils ont spécialement pour les pays les moins avancés et les mesures de transition sans heurt dont il a été convenu par le Groupe de travail spécial sur le commerce, l'environnement et le développement. Ces mesures de transition sans heurt des partenaires dans le domaine du développement et du commerce devraient être renforcées en application de la résolution 67/221. Les organismes des Nations Unies devraient aussi accroître leur assistance aux pays qui prévoient de quitter la catégorie des pays les moins avancés pour appuyer leur transition.

## **Annexe**

### **Données**

Les tableaux figurant dans la présente annexe ont été dressés essentiellement à partir de sources internationales officielles publiées par le Bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement. Les sources publiées sont citées pour chaque tableau. Compte tenu de l'amélioration des sources de données nationales, on a rarement recouru à des estimations internationales, si ce n'est pour ajuster les données nationales à des fins de comparaison. Lorsque des sources ont revu rétrospectivement leurs données, il en a été tenu compte dans les tableaux de sorte qu'il est possible que certaines données diffèrent de celles publiées les années précédentes.

Les totaux et les moyennes pour les pays les moins avancés et les régions en développement sont exprimés en chiffres absolus ou dans la variable économique utilisée en dénominateur.

### **Notes explicatives**

1. Lorsque les années sont séparées par un tiret (comme dans 2001-2010), cela indique normalement que les données sont calculées à partir des moyennes de la période considérée, sauf indication contraire dans les notes. Lorsque les années sont séparées par une barre oblique (comme dans 2009/10), les données utilisées sont celles de l'année la plus récente.
2. Les chiffres ont été arrondis; leurs sommes ne correspondent donc pas nécessairement aux totaux inscrits.

## Tableaux statistiques

Tableau 1  
Croissance économique et pauvreté

	Taux de croissance annuelle du produit intérieur brut, en dollars É.-U. constants (en pourcentage)				Pourcentage de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté international
	2001-2010	2011	2012	2013 (prévisions) (estimations)	2001/2011
<b>Afrique</b>					
Angola	12,09	3,87	7,51	7,71	54,3
Bénin	3,65	3,08	3,40	4,60	47,3
Burkina Faso	5,80	5,08	6,00	6,20	44,6
Burundi	4,53	4,20	4,38	4,82	81,3
Comores	1,90	2,23	2,46	3,52	46,1
Djibouti	4,85	4,80	4,67	4,79	18,8
Érythrée	0,04	8,72	6,50	5,00	–
Éthiopie	8,67	11,18	7,00	7,37	39,0
Gambie	3,88	5,47	-1,00	6,20	33,6
Guinée	2,33	4,20	4,00	4,40	43,3
Guinée-Bissau	2,82	4,30	-0,50	2,61	48,9
Guinée équatoriale	13,35	7,09	6,31	5,81	–
Lesotho	3,67	4,20	4,30	5,90	43,4
Libéria	1,95	8,24	8,40	7,50	83,8
Madagascar	2,19	1,62	2,35	3,27	81,3
Malawi	6,14	4,54	7,50	5,94	73,9
Mali	5,00	2,68	1,00	5,20	50,4
Mauritanie	5,06	5,10	4,75	6,27	23,4
Mozambique	7,54	7,15	7,50	8,10	59,6
Niger	4,53	2,28	9,10	5,90	43,6
Ouganda	12,11	8,66	4,65	5,47	38,0
République centrafricaine	1,25	3,30	3,80	4,00	61,8
République démocratique du Congo	5,73	6,92	5,80	5,50	87,7
République-Unie de Tanzanie	7,05	6,37	6,82	7,12	67,9
Rwanda	8,10	8,58	7,92	7,57	63,2
Sao Tome-et-Principe	5,48	4,94	5,00	5,30	28,2
Sénégal	3,99	2,78	3,90	4,60	33,5
Sierra Leone	7,87	6,03	26,50	7,41	53,4
Somalie	2,87	2,56	2,60	2,60	39,0
Soudan	–	-3,91	-11	1,5	19,8
Soudan du Sud	–	-3,91	-55,00	69,60	–
Tchad	8,87	3,60	6,20	4,00	61,9

	<i>Taux de croissance annuelle du produit intérieur brut, en dollars É.-U. constants (en pourcentage)</i>				<i>Pourcentage de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté international</i>
	2001-2010	2011	2012 2013 (prévisions)		2001/2011
			(estimations)		
Togo	2,55	4,87	3,50	4,20	38,7
Zambie	5,63	6,60	5,79	6,30	68,5
<b>Moyenne de l'Afrique</b>	<b>7,63</b>	<b>3,99</b>	<b>2,21</b>	<b>6,64</b>	<b>58,5</b>
<b>Asie et Pacifique</b>					
Afghanistan	13,61	5,74	5,20	6,50	–
Bangladesh	5,88	6,66	6,21	6,31	43,3
Bhutan	8,75	5,85	9,90	13,50	10,2
Cambodge	7,98	7,07	6,50	6,70	22,8
Îles Salomon	4,81	10,70	7,40	4,00	–
Kiribati	1,41	3,00	2,50	2,50	–
Myanmar	12,14	5,46	5,60	6,00	–
Népal	3,82	3,88	4,00	3,70	24,8
République populaire démocratique lao	7,31	8,04	8,30	8,00	33,9
Samoa	2,36	1,37	1,50	1,90	–
Timor-Leste	21,97	10,60	10,00	10,00	37,4
Tuvalu	0,29	1,00	1,20	1,30	–
Vanuatu	3,81	4,30	2,60	4,30	–
Yémen	4,97	-10,48	-0,99	5,01	17,5
<b>Moyenne de l'Asie et du Pacifique</b>	<b>6,88</b>	<b>3,83</b>	<b>5,15</b>	<b>6,13</b>	<b>33,3</b>
Haïti	0,22	5,59	4,80	7,00	61,7
<b>Moyenne de l'ensemble des pays les moins avancés</b>	<b>7,26</b>	<b>3,95</b>	<b>3,29</b>	<b>6,46</b>	<b>50,7</b>

Source : Division de statistique de l'ONU (<http://unstats.un.org/unsd/databases.htm>) et Fonds monétaire international.

Note : Les chiffres figurant dans la colonne « Pourcentage de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté international » correspondent aux moyennes de tous les chiffres disponibles pour la période 2001/2011.

Tableau 2  
Capacité productive

a) Part de la valeur ajoutée dans le secteur manufacturier, l'agriculture et les services

	<i>Part de la valeur ajoutée du secteur manufacturier (en pourcentage du produit intérieur brut)</i>		<i>Part de la valeur ajoutée de l'agriculture (en pourcentage du produit intérieur brut)</i>		<i>Part de la valeur ajoutée des services (en pourcentage du produit intérieur brut)</i>		<i>Formation brute de capital (en pourcentage du produit intérieur brut)</i>	
	2001-2010	2010/2011	2001-2010	2010/2011	2001-2010	2011	2001-2010	2011
<b>Afrique</b>								
Angola	4,65	5,97	8,37	9,29	26,21	28,59	12,97	11,41
Bénin	8,28	–	33,13	–	53,16	–	20,51	27,38
Burkina Faso	14,12	–	34,55	–	43,74	–	16,80	
Burundi	13,12	9,98	40,85	35,18	40,89	46,25	12,41	18,35
Comores	4,33	–	48,36	–	39,75	–	10,83	–
Djibouti	2,59	–	3,61	–	80,07	–	19,98	–
Érythrée	8,06	–	18,48	–	59,48	–	22,05	–
Éthiopie	4,94	3,56	45,95	46,39	41,25	43,07	23,04	25,52
Gambie	5,90	5,16	25,22	18,89	61,32	67,65	17,41	19,21
Guinée	6,18	7,25	24,02	22,09	38,33	33,01	16,39	17,62
Guinée-Bissau	10,38	–			32,67	–	12,32	–
Guinée équatoriale	7,86	–	4,15	–	3,65	–	46,29	35,15
Lesotho	19,31	11,72	9,23	7,76	56,66	58,54	28,04	34,90
Libéria	5,58	3,53	67,61	53,10	26,44	36,70	16,80	25,04
Madagascar	13,79	–	28,11	–	56,26	–	25,25	–
Malawi	11,23	11,94	33,48	30,17	48,42	50,49	22,47	15,51
Mali	3,12	–	36,86	–	38,15	–	23,25	–
Mauritanie	8,61	3,70	27,87	16,26	37,63	37,49	33,29	24,54
Mozambique	14,96	12,57	28,21	31,96	46,71	43,83	20,44	24,34
Niger	6,50	–	39,74	–	43,23	–	15,39	–
Ouganda	7,63	8,24	25,13	23,42	50,10	51,14	21,68	24,64
République centrafricaine	7,27	–	55,85	–	29,28	–	10,21	12,37
République démocratique du Congo	5,15	4,55	49,19	45,60	29,03	32,55	14,81	20,53

	<i>Part de la valeur ajoutée du secteur manufacturier (en pourcentage du produit intérieur brut)</i>		<i>Part de la valeur ajoutée de l'agriculture (en pourcentage du produit intérieur brut)</i>		<i>Part de la valeur ajoutée des services (en pourcentage du produit intérieur brut)</i>		<i>Formation brute de capital (en pourcentage du produit intérieur brut)</i>	
	<i>2001-2010</i>	<i>2010/2011</i>	<i>2001-2010</i>	<i>2010/2011</i>	<i>2001-2010</i>	<i>2011</i>	<i>2001-2010</i>	<i>2011</i>
République-Unie de Tanzanie	8,94	10,22	30,99	27,68	46,38	47,25	24,95	36,67
Rwanda	6,72	6,59	36,05	31,95	49,87	51,72	17,11	21,37
Sao Tome-et-Principe	5,98	–	19,68	–	62,33	–	–	–
Sénégal	14,97	14,08	16,25	15,02	60,16	60,95	25,31	30,63
Sierra Leone	3,31	–	49,05	44,38	27,24	37,42	13,23	14,92
Somalie	–	–	–	–	–	–	–	–
Soudan	6,79	6,86	32,35	24,49	41,76	47,38	26,44	21,86
Soudan du Sud	–	–	–	–	–	–	–	–
Tchad	6,98	–	23,55	–	35,95	–	31,73	–
Togo	8,64	8,39	36,35	31,92	46,04	51,96	16,25	18,94
Zambie	10,79	8,38	21,86	19,50	47,70	43,24	22,35	24,96
<b>Moyenne de l'Afrique</b>	<b>7,73</b>	<b>7,22</b>	<b>29,04</b>	<b>23,41</b>	<b>39,55</b>	<b>44,73</b>	<b>21,93</b>	<b>21,45</b>
<b>Asie et Pacifique</b>								
Afghanistan	16,58	13,13	31,60	20,83	43,13	56,64	–	–
Bangladesh	16,86	17,63	20,49	18,29	52,07	53,51	38,67	25,42
Bhutan	8,10	9,31	22,24	15,94	37,02	40,15	24,03	25,15
Cambodge	17,96	16,11	33,63	36,68	41,04	39,81	50,63	59,39
Îles Salomon	5,61	–	36,35	–	55,03	–	–	–
Kiribati	5,29	5,55	25,01	25,28	65,91	–	19,07	17,10
Myanmar	9,59	–	52,64	–	33,84	–	24,51	27,44
Népal	7,97	6,38	35,40	31,75	47,29	52,92	–	–
République populaire démocratique lao	8,46	7,56	37,69	30,80	37,84	34,53	–	–
Samoa	13,97	8,26	12,61	10,03	58,23	62,91	27,08	32,52
Timor-Leste	–	–	–	–	–	–	10,18	–
Tuvalu	0,97	1,52	20,20	23,29	70,62	64,79	–	–

	<i>Part de la valeur ajoutée du secteur manufacturier (en pourcentage du produit intérieur brut)</i>		<i>Part de la valeur ajoutée de l'agriculture (en pourcentage du produit intérieur brut)</i>		<i>Part de la valeur ajoutée des services (en pourcentage du produit intérieur brut)</i>		<i>Formation brute de capital (en pourcentage du produit intérieur brut)</i>	
	<i>2001-2010</i>	<i>2010/2011</i>	<i>2001-2010</i>	<i>2010/2011</i>	<i>2001-2010</i>	<i>2011</i>	<i>2001-2010</i>	<i>2011</i>
Vanuatu	3,92	–	21,80	7,70	69,66	–	–	–
Yémen	7,06	6,06	10,97	–	48,16	–	–	–
<b>Moyenne de l'Asie et du Pacifique</b>	<b>14,40</b>	<b>13,33</b>	<b>22,79</b>	<b>20,15</b>	<b>49,30</b>	<b>51,78</b>	<b>24,08</b>	<b>25,84</b>
Haïti	–	–	–	–	–	–	27,79	28,00
<b>Moyenne de l'ensemble des pays les moins avancés</b>	<b>9,96</b>	<b>9,70</b>	<b>25,24</b>	<b>22,16</b>	<b>42,94</b>	<b>45,97</b>	<b>22,75</b>	<b>22,86</b>

Source : Banque mondiale (<http://data.worldbank.org/data/home.aspx>).

Note : Dans la colonne « Part de la valeur ajoutée de l'agriculture », un signe négatif indique qu'elle a diminué au cours de la période 2001-2010 et en 2011.

Tableau 2  
Capacité productive

b) Abonnements à l'Internet et à un téléphone portable

	Abonnements à l'Internet (pour 100 habitants)		Abonnements à un téléphone portable (pour 100 habitants)		Indice de connectivité des transports maritimes réguliers		Croissance annuelle moyenne de la production d'électricité par habitant en pourcentage)
	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2001-2010
<b>Afrique</b>							
Angola	10,00	14,78	46,69	48,38	10,71	11,27	10,32
Bénin	3,13	3,50	79,94	85,33	11,51	12,69	6,25
Burkina Faso	2,40	3,00	34,66	45,27	–	–	–
Burundi	1,00	1,11	13,72	14,46	–	–	–
Comores	5,10	5,50	22,49	28,71	5,74	7,14	–
Djibouti	6,50	7,00	18,64	21,32	19,55	21,02	–
Érythrée	5,40	6,20	3,53	4,47	0,02	4,02	-0,35
Éthiopie	0,75	1,10	8,26	16,67	–	–	8,06
Gambie	9,20	10,87	85,53	89,02	5,38	–	–
Guinée	1,00	1,30	40,07	44,02	6,28	6,21	–
Guinée-Bissau	2,45	2,67	–	25,98	3,50	4,07	–
Guinée équatoriale	6,00	–	57,01	59,15	4,37	3,68	–
Lesotho	3,86	4,22	45,48	47,91	–	–	–
Libéria	2,30	3,00	39,34	49,17	5,95	6,17	–
Madagascar	1,70	1,90	37,23	38,28	7,38	7,72	–
Malawi	2,26	3,33	20,92	25,07	–	–	–
Mali	1,90	2,00	48,41	68,32	–	–	–
Mauritanie	4,00	4,50	79,34	92,71	5,61	5,62	–
Mozambique	4,17	4,30	30,88	32,83	8,16	10,12	1,27
Niger	0,83	1,30	24,53	27,01	–	–	–
Ouganda	12,50	13,01	38,38	48,38	–	–	–
République centrafricaine	2,00	2,20	22,25	25,04	–	–	–
République démocratique du Congo	0,72	1,20	17,92	23,13	5,24	3,73	0,21

	Abonnements à l'Internet (pour 100 habitants)		Abonnements à un téléphone portable (pour 100 habitants)		Indice de connectivité des transports maritimes réguliers		Croissance annuelle moyenne de la production d'électricité par habitant en pourcentage)
	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2001-2010
République-Unie de Tanzanie	11,00	12,00	46,80	55,53	10,61	11,49	2,55
Rwanda	8,00	7,00	33,40	40,63	–	–	–
Sao Tome-et-Principe	18,75	20,16	62,11	68,26	3,33	2,13	–
Sénégal	16,00	17,50	67,11	73,25	12,98	12,27	2,37
Sierra Leone	–	–	34,09	35,63	5,80	5,41	–
Somalie	–	1,25	6,95	6,85	4,20	4,20	–
Soudan	–	–	41,54	56,25	10,05	9,33	12,46
Soudans du Sud	–	–	–	–	–	–	–
Tchad	1,70	1,90	25,61	31,80	–	–	–
Togo	3,00	3,50	40,69	50,45	14,24	14,08	-1,61
Zambie	10,13	11,50	41,62	60,59	–	–	1,43
<b>Moyenne de l'Afrique</b>	<b>4,50</b>	<b>5,11</b>	<b>30,99</b>	<b>38,29</b>	<b>7,65</b>	<b>8,12</b>	<b>4,12</b>
<b>Asie et Pacifique</b>							
Afghanistan	3,65		41,39		–		–
Bangladesh	3,70	4,58	46,17	54,26	7,55	–	8,94
Bhutan	13,60	5,00	54,32	56,48	–	8,15	–
Cambodge	1,26	21,00	57,65	65,58	4,52	–	6,40
Îles Salomon	5,00	–	27,87	–	5,57	4,56	–
Kiribati	9,07	3,10	10,64	69,90	2,86	5,36	–
Myanmar	0,25	9,00	1,24	87,16	3,68	–	4,76
Népal	7,93	0,98	30,69	2,57	–	3,22	4,07
République populaire démocratique lao	7,00	10,00	64,56	13,64	–	3,11	–
Samoa	7,00	9,00	91,43	43,81	5,18	–	–
Timor-Leste	0,21	6,00	53,42	49,77	–	5,87	–
Tuvalu	25,00	0,88	16,28	53,23	–	–	–
Vanuatu	8,00	30,00	119,05	21,63	3,75	–	–

	<i>Abonnements à l'Internet (pour 100 habitants)</i>		<i>Abonnements à un téléphone portable (pour 100 habitants)</i>		<i>Indice de connectivité des transports maritimes réguliers</i>		<i>Croissance annuelle moyenne de la production d'électricité par habitant en pourcentage</i>
	<i>2010</i>	<i>2011</i>	<i>2010</i>	<i>2011</i>	<i>2010</i>	<i>2011</i>	<i>2001-2010</i>
Yémen	12,35	–	46,09	–	12,49	3,70	5,49
<b>Moyenne de l'Asie et du Pacifique</b>	<b>4,22</b>	<b>14,91</b>	<b>38,12</b>	<b>47,05</b>	<b>5,70</b>	<b>11,89</b>	<b>6,93</b>
Haïti	8,37	5,53	40,03	47,12	7,58	5,73	-1,54
<b>Moyenne de l'ensemble des pays les moins avancés</b>	<b>4,44</b>	<b>5,27</b>	<b>33,77</b>	<b>41,61</b>	<b>7,13</b>	<b>7,34</b>	<b>5,86</b>

*Source* : Banque mondiale, indicateurs du développement mondial (<http://databank.worldbank.org/data/views/variableSelection/selectvariables.aspx?source=world-development-indicators>).

Tableau 3  
Agriculture, sécurité alimentaire et développement rural

	<i>Prévalence de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans (en pourcentage)</i>		<i>Terres agricoles irriguées (en pourcentage du total des terres agricoles)</i>	<i>Part de la valeur ajoutée de l'agriculture (écart en pourcentage)</i>
	2006/2008	2009/2011	2006/2009	2001/2010-2011
<b>Afrique</b>				
Angola	15,60	–	–	0,92
Bénin	20,20	–	–	–
Burkina Faso	37,60	26,00	–	–
Burundi	–	–	–	-5,67
Comores	–	–	–	–
Djibouti	29,60	–	–	–
Érythrée	–	–	–	–
Éthiopie	–	29,2	0,49	0,43
Gambie	15,80	–	–	-6,34
Guinée	20,80	–	–	-1,93
Guinée-Bissau	17,20	–	–	–
Guinée équatoriale	–	–	–	–
Lesotho	–	13,50	–	-1,47
Libéria	20,40	–	–	-14,51
Madagascar	–	–	2,18	–
Malawi	15,50	13,80	0,53	-3,31
Mali	27,90	–	–	–
Mauritanie	15,90	–	–	-11,61
Mozambique	18,30	–	–	3,76
Niger	39,90	–	–	–
Ouganda	16,40	–	–	-1,71
République centrafricaine	28,00	–	–	–
République démocratique du Congo	28,20	–	–	-3,58
République-Unie de Tanzanie	–	16,20	–	-3,31
Rwanda	–	11,70	–	-4,11
Sao Tome-et-Principe	14,40	–	–	–
Sénégal	–	19,2	0,73	-1,23
Sierra Leone	21,30	–	–	-4,67
Somalie	32,80	–	–	–
Soudan	31,70	–	1,04	-7,86
Soudan du Sud	–	–	–	–
Tchad	–	–	–	–

	<i>Prévalence de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans (en pourcentage)</i>		<i>Terres agricoles irriguées (en pourcentage du total des terres agricoles)</i>	<i>Part de la valeur ajoutée de l'agriculture (écart en pourcentage)</i>
	2006/2008	2009/2011	2006/2009	2001/2010-2011
Togo	20,50	–	–	-4,44
Zambie	14,90	–	–	-2,36
<b>Moyenne de l'Afrique</b>	<b>24,69</b>	<b>22,64</b>	<b>1,124</b>	<b>-2,48</b>
<b>Asie et Pacifique</b>				
Afghanistan	–	–	4,84	-10,77
Bangladesh	41,30	–	52,62	-2,21
Bhoutan	10,40	12,70	6,76	-6,30
Cambodge	28,80	29,00	–	3,06
Kiribati			–	–
République populaire démocratique lao	31,60		–	-6,88
Myanmar		22,60	24,76	–
Népal	38,80	29,1	27,74	-3,65
Samoa		–	–	-2,58
Îles Salomon	11,50	–	–	–
Timor-Leste	48,60	45,30	–	–
Tuvalu	1,60	–	–	3,09
Vanuatu	11,70	–	–	–
Yémen	–	–	3,27	–
<b>Moyenne de l'Asie et du Pacifique</b>	<b>39,58</b>	<b>25,83</b>	<b>13,29</b>	<b>-2,91</b>
Haïti	18,90	–	–	-10,77
<b>Moyenne de l'ensemble des pays les moins avancés</b>	<b>30,51</b>	<b>23,72</b>	<b>4,53</b>	<b>-2,77</b>

Source : Banque mondiale (<http://data.worldbank.org/data/home.aspx>).

Note : Dans la colonne « Terres agricoles irriguées », les chiffres de chaque pays sont égaux au rapport entre les terres agricoles et l'ensemble des terres agricoles. Dans la colonne « Part de la valeur ajoutée de l'agriculture », un signe négatif indique qu'elle a diminué au cours de la période 2001-2010 et en 2011.

Tableau 4  
Commerce et produits de base

	<i>Part des exportations des pays les moins avancés dans les exportations mondiales (en pourcentage)</i>				<i>Exportations des produits de base (en pourcentage du total des exportations)</i>				
	2001	2005	2010	2011	2001	2005	2009/10	2010	2011
<b>Afrique</b>									
Angola	0,1055	0,2297	0,3322	0,3598	89,5	97,1	–	99	98,2
Bénin	0,0060	0,0055	0,0091	0,0099	43	42,3	–	26,7	26,7
Burkina Faso	0,0036	0,0045	0,0085	0,0099	87	–	90,9	28,5	28,5
Burundi	0,0006	0,0006	0,0007	0,0008	92,1	89,6	93,8	91,6	83,5
Comores	0,0003	0,0001	0,0001	0,0001	43,4	–	–	–	–
Djibouti	0,0005	0,0004	0,0006	0,0005	–	–	7,2	–	–
Érythrée	0,0003	0,0001	0,0001	0,0022	63,3	–	–	–	–
Éthiopie	0,0649	0,0735	0,0762	0,0921	75,7	92	90	82,3	85,3
Gambie	0,0002	0,0001	0,0002	0,0002	58,5	52,8	61	89	41,6
Guinée	0,0118	0,0081	0,0097	0,0096	44,7	71,1	–	61,4	61,4
Guinée équatoriale	0,0280	0,0673	0,0650	0,0741	–	–	–	–	–
Guinée-Bissau	0,0010	0,0009	0,0008	0,0013	–	–	–	–	–
Lesotho	0,0045	0,0062	0,0058	0,0060	17,3	6,3	–	5,1	5
Libéria	0,0021	0,0013	0,0015	0,0016	–	–	–	–	–
Madagascar	0,0150	0,0081	0,0070	0,0087	51,1	43,7	46	40,66	40,7
Malawi	0,0073	0,0048	0,0070	0,0068	88	81,3	91	90,92	89,5
Mali	0,0117	0,0105	0,0131	0,0135	24,8	30,3	78	15,54	15,5
Mauritanie	0,0057	0,0060	0,0136	0,0147	80,8	83,1	88	87,48	68,7
Mozambique	0,0114	0,0170	0,0190	0,0198	89,7	91,5	94	71,94	70,3
Niger	0,0044	0,0047	0,0068	0,0069	86,3	53,3	85	33,74	66,2
Ouganda	0,0073	0,0077	0,0106	0,0121	82,9	75,5	77	67,1	67,1
République centrafricaine	0,0023	0,0012	0,0009	0,0009	26,6	53,9	–	–	–
République démocratique du Congo	0,0142	0,0229	0,0348	0,0362	–	–	–	–	–
République-Unie de Tanzanie	0,0138	0,0160	0,0282	0,0276	54,6	55,5	76	52	44,1
Rwanda	0,0014	0,0012	0,0017	0,0021	63,2	86,1	92	71,73	76,8
Sao Tome-et-Principe	0,0000	0,0001	0,0001	0,0001	98,1	47,9	–	55,29	55,3
Sénégal	0,0162	0,0150	0,0142	0,0140	55,5	51,1	60	54,13	50,4
Sierra Leone	0,0005	0,0015	0,0022	0,0021	–	–	–	–	–
Somalie	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Soudan	0,0274	0,0460	0,0749	0,0508	98,7	88,4	99	93,9	93,8
Soudan du Sud	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Tchad	0,0031	0,0294	0,0230	0,0258	–	–	–	–	–
Togo	0,0058	0,0063	0,0053	0,0060	31	22,8	26	33,6	37,4
Zambie	0,0160	0,0172	0,0473	0,0485	78,5	82,3	93	90	90,1
<b>Moyenne de l'Afrique</b>	<b>0,3927</b>	<b>0,6137</b>	<b>0,8201</b>	<b>0,8647</b>	<b>74,8</b>	<b>84,2</b>	<b>78</b>	<b>85,32</b>	<b>84,2</b>

	<i>Part des exportations des pays les moins avancés dans les exportations mondiales (en pourcentage)</i>				<i>Exportations des produits de base (en pourcentage du total des exportations)</i>				
	2001	2005	2010	2011	2001	2005	2009/10	2010	2011
<b>Asie et Pacifique</b>									
Afghanistan	0,0011	0,0037	0,0026	0,0019	–	–	–	–	–
Bangladesh	0,0982	0,0886	0,1260	0,1342	6,4	8,7	–	6,6	6,2
Bhoutan	0,0017	0,0025	0,0042	0,0034	–	50,2	30,5	19,7	22,2
Cambodge	0,0242	0,0295	0,0338	0,0382	3,5	2,4	3,8	4,2	5
Îles Salomon	0,0008	0,0010	0,0015	0,0022	–	66,9	–	95	95,1
Kiribati	0,0001	0,0000	0,0001	0,0001	–	71	–	–	–
Myanmar	0,0385	0,0363	0,0575	0,0577	–	–	–	60,7	75,8
Népal	0,0119	0,0082	0,0056	0,0052	–	20,5	27,7	27	25,4
République populaire démocratique lao	0,0052	0,0053	0,0115	0,0132	–	–	–	–	–
Samoa	0,0010	0,0008	0,0004	0,0003	32,8	23,3	21,7	21,8	32,6
Timor-Leste	–	0,0001	0,0001	0,0001	–	–	–	–	–
Tuvalu	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	–	–	–	–	–
Vanuatu	0,0003	0,0004	0,0003	0,0004	–	–	–	–	–
Yémen	0,0545	0,0534	0,0552	0,0643	91,1	96,8	98,3	95,8	95,78
<b>Moyenne de l'Asie et du Pacifique</b>	<b>0,2375</b>	<b>0,2296</b>	<b>0,2986</b>	<b>0,3210</b>	<b>32,1</b>	<b>34,8</b>	<b>16,8</b>	<b>35,6</b>	<b>38,38</b>
Haïti	0,0044	0,0045	0,0038	0,0042	9,2	7	–	4,3	3,6
<b>Moyenne de l'ensemble des pays les moins avancés</b>	<b>0,6346</b>	<b>0,8479</b>	<b>1,1226</b>	<b>1,1899</b>	<b>58</b>	<b>68,69</b>	<b>67,2</b>	<b>69,6</b>	<b>69,5</b>

Source : Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde (<http://data.worldbank.org/data-catalog/world-development-indicators>) et Organisation mondiale du commerce (OMC) (<http://stat.wto.org/Home/WSDBHome.aspx?Language=>).

Note : Les chiffres pour l'Afrique, pour l'Asie et le Pacifique et pour tous les pays les moins avancés sont des totaux dans les quatre premières colonnes et des moyennes dans les cinq dernières.

Tableau 5  
Développement humain (enseignement et formation)

	<i>Taux brut d'admission dans le primaire (pourcentage)</i>		<i>Taux brut de scolarisation dans le secondaire</i>		<i>Rapport élèves/enseignant dans le primaire</i>		<i>Rapport élèves/enseignant dans le secondaire</i>	
	2005	2011/2012	2005	2011/2012	2005	2011/2012	2005	2011/2012
<b>Afrique</b>								
Angola	–	–	–	–	–	46	–	–
Bénin	112	153	37	51	47	44	–	–
Burkina Faso	72	89	13	23	47	53	–	26
Burundi	94	167	14	28	49	48	23	29
Comores	89	117	46	–	35	28	14	–
Djibouti	46	60	23	39	35	35	–	27
Érythrée	59	53	30	33	48	40	51	39
Éthiopie	143	157	25	38		55	–	40
Gambie	92	93	–	–	37	38	–	–
Guinée	87	108	31	42	45	44	34	33
Guinée-Bissau	–	–	34	–		–	–	–
Guinée équatoriale	93	94	–	–		28	–	–
Lesotho	100	99	37	49	42	34	27	–
Libéria	–	127	–	45	–	27	–	–
Madagascar	184	184	22	–	54	43	22	–
Malawi	163	158	28	34	71	76	38	42
Mali	69	79	24	39	54	48	–	25
Mauritanie	117	109	23	27	40	39	31	–
Mozambique	145	161	13	26	66	55	32	34
Niger	62	95	10	14	44	39	27	35
Ouganda	159	143	19	–	50	48	19	–
République centrafricaine	68	96	–	18	89	81	–	67
République démocratique du Congo	–	121	–	40	–	37	–	15
République-Unie de Tanzanie	108	93	–	35	56	46	–	26
Rwanda	–	192	16	36	69	58	29	24
Sao Tome-et-Principe	110	117	46	69	31	29	22	20
Sénégal	94	104	23	42	42	33	26	27

	<i>Taux brut d'admission dans le primaire (pourcentage)</i>		<i>Taux brut de scolarisation dans le secondaire</i>		<i>Rapport élèves/enseignant dans le primaire</i>		<i>Rapport élèves/enseignant dans le secondaire</i>	
	2005	2011/2012	2005	2011/2012	2005	2011/2012	2005	2011/2012
Sierra Leone	–	127	–	–	–	31	–	–
Somalie	–	–	–	–	–	–	–	–
Soudan	60	–	32	–	29	–	22	–
Soudan du Sud	–	–	–	–	–	–	–	–
Tchad	98	135	16	25	63	63	34	32
Togo	107	147	47	56	34	41	31	26
Zambie	128	122	–	–	66	63	–	–
<b>Moyenne de l'Afrique</b>	<b>117</b>	<b>131</b>	<b>23</b>	<b>35</b>	<b>52</b>	<b>48</b>	<b>27</b>	<b>30</b>
<b>Asie et Pacifique</b>								
Afghanistan	84	116	17	49	–	45	–	–
Bangladesh	–	–	46	–	47	–	24	–
Bhoutan	100	89	45	70	31	24	28	20
Cambodge	137	137	35	47	53	47	–	–
Îles Salomon	–	–	31	–	–	–	–	–
Kiribati	133	–	88	–	25	–	17	–
Myanmar	133	–	47	–	31	–	33	–
Népal	–	–	46	–	40	28	–	30
République populaire démocratique lao	121	128	45	46	31	27	25	20
Samoa	–	111	84	82	–	–	–	–
Timor-Leste	111	118	55	58	–	31	24	24
Tuvalu	99	–	–	–	–	–	–	–
Vanuatu	–	–	–	–	–	–	–	–
Yémen	115	105	46	46	–	30	–	16
<b>Moyenne de l'Asie et du Pacifique</b>	<b>118</b>	<b>117</b>	<b>43</b>	<b>48</b>	<b>43</b>	<b>36</b>	<b>26</b>	<b>23</b>
Haïti	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Moyenne de l'ensemble des pays les moins avancés</b>	<b>117</b>	<b>129</b>	<b>33</b>	<b>37</b>	<b>48</b>	<b>46</b>	<b>27</b>	<b>29</b>

Source : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (<http://www.uis.unesco.org/Pages/default.aspx>).

Tableau 6  
Développement humain (enseignement et formation)

	<i>Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire</i>		<i>Rapport filles/garçons dans l'enseignement secondaire</i>		<i>Rapport filles/garçons dans l'enseignement supérieur</i>	
	2005	2011/2012	2005	2011/2012	2005	2011/2012
<b>Afrique</b>						
Angola	–	–	–	–	–	–
Bénin	43,55	46,55	35,43	37,88	–	–
Burkina Faso	43,71	47,23	40,73	42,99	30,73	32,60
Burundi	46,19	50,10	42,54	42,49	27,67	–
République centrafricaine	41,07	42,37	–	35,87	–	–
Tchad	40,13	42,59	25,53	30,20	6,01	19,13
Comores	46,16	44,99	42,51	–	–	45,41
Djibouti	44,58	46,76	39,51	42,94	41,75	39,89
Érythrée	44,36	44,78	37,20	43,66	–	–
Éthiopie	45,07	47,40	37,27	46,31	24,36	30,22
Gambie	50,41	50,56	–	–	–	–
Guinée	44,08	45,60	32,90	38,23	18,64	25,83
Guinée-Bissau	–	–	–	–	–	–
Guinée équatoriale	48,70	49,30	–	–	–	–
Lesotho	49,63	48,86	55,82	57,99	56,87	–
Libéria	–	46,91	–	44,34	–	–
Madagascar	48,91	49,37	48,95	–	47,04	48,21
Malawi	50,24	50,51	44,71	47,41	35,34	39,16
Mali	43,41	45,84	37,48	40,57	–	30,96
Mauritanie	49,99	50,60	45,90	44,79	24,55	28,72
Mozambique	45,71	47,43	40,85	46,44	33,13	38,65
Niger	40,78	44,16	39,08	39,14	29,56	30,37
Ouganda	49,58	50,12	44,41	–	–	21,16
République démocratique du Congo	–	46,26	–	36,82	–	–
République-Unie de Tanzanie	48,87	50,45	–	46,48	32,55	35,36
Rwanda	50,90	50,87	47,21	51,53	–	43,16
Sao Tome-et-Principe	48,62	48,78	51,13	52,61	–	–
Sénégal	48,64	51,09	42,46	47,43	–	–
Sierra Leone	–	48,80	–	–	–	–

	<i>Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire</i>		<i>Rapport filles/garçons dans l'enseignement secondaire</i>		<i>Rapport filles/garçons dans l'enseignement supérieur</i>	
	<i>2005</i>	<i>2011/2012</i>	<i>2005</i>	<i>2011/2012</i>	<i>2005</i>	<i>2011/2012</i>
Somalie	–	–	–	–	–	–
Soudan	–	–	–	–	–	–
Soudan du Sud	45,64	–	47,54	–	–	–
Togo	45,94	47,57	34,69	–	–	–
Zambie	48,67	49,64	–	–	–	–
<b>Moyenne de l'Afrique</b>	<b>46,32</b>	<b>47,87</b>	<b>40,80</b>	<b>42,98</b>	<b>29,18</b>	<b>32,41</b>
<b>Asie et Pacifique</b>						
Afghanistan	35,69	39,87	23,37	33,82	–	–
Bangladesh	50,12	–	50,55	–	33,45	–
Bhoutan	48,72	49,70	47,15	50,71	34,82	39,76
Cambodge	47,24	47,64	41,88	46,98	31,46	37,69
Îles Salomon	46,76	–	43,50	–	–	–
Kiribati	49,38	–	51,82	–	–	–
Myanmar	49,86	–	49,13	–	–	57,53
Népal	46,28	50,43	44,71	50,35	37,02	41,65
République populaire démocratique lao	45,98	47,44	42,47	45,21	41,17	41,78
Samoa	–	48,58	50,66	50,92	–	–
Timor-Leste	46,89	47,86	48,71	49,54	–	–
Tuvalu	48,34	–	–	–	–	–
Vanuatu	47,69	–	–	–	–	–
Yémen	41,60	43,94	32,07	37,91	26,08	–
<b>Moyenne de l'Asie et du Pacifique</b>	<b>47,45</b>	<b>45,31</b>	<b>45,17</b>	<b>41,97</b>	<b>33,28</b>	<b>48,74</b>
Haïti	–	–	–	–	–	–
<b>Moyenne de l'ensemble des pays les moins avancés</b>	<b>46,82</b>	<b>47,37</b>	<b>42,95</b>	<b>42,75</b>	<b>31,16</b>	<b>36,37</b>

Source : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (<http://www.uis.unesco.org/Pages/default.aspx>).

Tableau 7  
Développement humain (population et soins de santé primaires)

	<i>Taux de mortalité infantile (0 à 1 an) pour 1 000 naissances vivantes</i>		<i>Taux de mortalité maternelle pour 100 000 naissances</i>		<i>Taux d'utilisation de contraceptifs (en pourcentage des femmes âgées de 15 à 49 ans)</i>	<i>Prévalence du VIH (chez les 15-49 ans)</i>		
	2005	2010	2005	2010	2001-2010	2005	2010	2011
<b>Afrique</b>								
Angola	108	98	650	450	6	2	2,1	2,1
Bénin	81	73	430	350	18	1,3	1,2	1,2
Burkina Faso	95	93	370	300	16	1,6	1,2	1,1
Burundi	94	88	910	800	17	2,3	1,4	1,3
Comores	69	63	310	280	26	0	0,1	0,1
Djibouti	78	73	220	200	16	2,1	1,5	1,4
Érythrée	50	42	300	240	8	0,9	0,7	0,6
Éthiopie	77	68	510	350	11	2,6	1,6	1,4
Gambie	61	57	430	360	14	1,3	1,4	1,5
Guinée	93	81	800	610	8	1,5	1,4	1,4
Guinée-Bissau	99	92	890	790	11	1,9	2,4	2,5
Guinée équatoriale	89	81	270	240	10	3,3	4,4	4,7
Lesotho	83	65	720	620	39	22,8	23,2	23,3
Libéria	92	74	1100	770	11	2	1,1	1
Madagascar	53	43	310	240	29	0,3	0,3	0,3
Malawi	77	58	630	460	35	13	10,4	10
Mali	106	99	620	540	8	1,4	1,1	1,1
Mauritanie	76	75	560	510	9	0,7	1,1	1,1
Mozambique	106	92	630	490	16	11,1	11,3	11,3
Niger	84	73	720	590	14	0,9	0,8	0,8
Ouganda	75	63	420	310	22	6,4	7	7,2
République centrafricaine	111	106	1000	890	23	6,5	4,9	4,6
République démocratique du Congo	117	112	660	540	23	–	–	–

	<i>Taux de mortalité infantile (0 à 1 an) pour 1 000 naissances vivantes</i>		<i>Taux de mortalité maternelle pour 100 000 naissances</i>		<i>Taux d'utilisation de contraceptifs (en pourcentage des femmes âgées de 15 à 49 ans)</i>	<i>Prévalence du VIH (chez les 15-49 ans)</i>		
	2005	2010	2005	2010	2001-2010	2005	2010	2011
République-Unie de Tanzanie	65	50	610	460	30	6,1	5,8	5,8
Rwanda	79	59	550	340	30	3,3	3	2,9
Sao Tome and Principe	55	53	87	70	33	1,2	1	1
Sénégal	56	50	430	370	12	0,6	0,7	0,7
Sierra Leone	128	114	1000	890	6	1,4	1,6	1,6
Somalie	108	108	1000	1000	15	0,8	0,7	0,7
Soudan	69	66	800	730	8	0,4	0,4	0,4
Soudan du Sud								
Tchad	102	99	1100	1100	5	–	–	–
Togo	71	66	370	300	19	4,1	3,5	3,4
Zambie	84	69	500	440	38	13,9	12,7	12,5
<b>Moyenne de l'Afrique</b>	<b>85,85</b>	<b>76,67</b>	<b>606,77</b>	<b>487,11</b>	<b>18</b>	<b>3,55</b>	<b>3,50</b>	<b>3,5</b>
<b>Asie et Pacifique</b>								
Afghanistan	104	103	710	460	14	0	0	0
Bangladesh	49	38	330	240	55	0	0	0
Bhoutan	53	44	270	180	44	0,1	0,3	0,3
Cambodge	58	43	340	250	38	0,8	0,6	0,6
Îles Salomon	26	23	110	93	21	–	–	–
Kiribati	44	39			29	–	–	–
Myanmar	57	50	230	200	37	0,8	0,7	0,6
Népal	51	41	250	170	41	0,5	0,3	0,3
République populaire démocratique lao	52	42	650	470	35	0,2	0,3	0,3
Samoa	19	17	120	100	29	–	–	–
Timor-Leste	62	46	410	300	15	–	–	–
Tuvalu	31	27			31	–	–	–
Vanuatu	15	12	110	110	38	–	–	–

	<i>Taux de mortalité infantile (0 à 1 an) pour 1 000 naissances vivantes</i>		<i>Taux de mortalité maternelle pour 100 000 naissances</i>		<i>Taux d'utilisation de contraceptifs (en pourcentage des femmes âgées de 15 à 49 ans)</i>	<i>Prévalence du VIH (chez les 15-49 ans)</i>		
	2005	2010	2005	2010	2001-2010	2005	2010	2011
Yémen	64	57	270	200	25	0,1	0,2	0,2
<b>Moyenne de l'Asie et du Pacifique</b>	<b>57,38</b>	<b>48,66</b>	<b>345,02</b>	<b>251,10</b>	<b>43</b>	<b>0,19</b>	<b>0,18</b>	<b>0,17</b>
Haïti	67	70	410	350	30	2,2	1,9	1,8
<b>Moyenne de l'ensemble des pays les moins avancés</b>	<b>76,64</b>	<b>66,20</b>	<b>503,39</b>	<b>397,94</b>	<b>28</b>	<b>2,11</b>	<b>2,12</b>	<b>2,13</b>

Source : Division de statistique de l'ONU (<http://unstats.un.org/unsd/databases.htm>).

Tableau 8  
Développement humain (développement de la jeunesse)

	<i>Taux d'alphabétisation (en pourcentage des jeunes de 15 à 24 ans)</i>	
	2000/2002	2009/2010
<b>Afrique</b>		
Angola	72,19	73,07
Bénin	45,31	55,02
Burkina Faso	–	–
Burundi	73,33	77,57
Comores	80,19	85,61
Djibouti	–	–
Érythrée	77,95	89,33
Éthiopie	–	–
Gambie	52,56	66,72
Guinée	–	63,41
Guinée équatoriale	97,13	98,00
Guinée-Bissau	59,49	72,08
Lesotho	90,93	91,92
Libéria	–	76,51
Madagascar	70,24	64,94
Malawi	–	87,08
Mali	–	44,30
Mauritanie	61,34	68,30
Mozambique	–	71,79
Niger	14,00	–
Ouganda	80,79	87,41
République centrafricaine	60,81	65,17
République démocratique du Congo	70,42	65,02
République-Unie de Tanzanie	78,40	77,32
Rwanda	77,62	77,47
Sao Tome-et-Principe	95,42	95,32
Sénégal	49,12	65,01
Sierra Leone	–	59,41
Somalie	–	–
Soudan	78,16	86,65
Soudan du Sud	–	–
Tchad	37,56	47,05

*Taux d'alphabétisation (en pourcentage  
des jeunes de 15 à 24 ans)*

	2000/2002	2009/2010
Togo	74,44	81,74
Zambie	69,09	74,41
<b>Moyenne de l'Afrique</b>	<b>67,50</b>	<b>72,30</b>
<b>Asie et Pacifique</b>		
Afghanistan	–	76,96
Bangladesh	63,62	–
Bhoutan	–	87,13
Cambodge	–	–
Îles Salomon	–	79,53
Kiribati	–	–
Myanmar	94,59	83,12
Népal	70,05	99,49
République populaire démocratique lao	78,46	95,82
Samoa	–	–
Timor-Leste	74,44	–
Tuvalu	–	94,28
Vanuatu	–	85,22
Yémen	–	76,96
<b>Moyenne de l'Asie et du Pacifique</b>	<b>71,55</b>	<b>82,38</b>
Haïti	–	–
<b>Moyenne de tous les pays les moins avancés</b>	<b>69,45</b>	<b>76,45</b>

Source : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture  
([www.uis.unesco.org/Pages/default.aspx](http://www.uis.unesco.org/Pages/default.aspx)).

Tableau 9  
Développement humain (logement, eau et assainissement)

	<i>Pourcentage de la population ayant accès à une source d'eau potable améliorée</i>		<i>Pourcentage de la population ayant accès à des systèmes d'assainissement améliorés</i>	
	2005	2010	2005	2010
<b>Afrique</b>				
Angola	48	51	51	58
Bénin	70	75	11	13
Burkina Faso	70	79	14	17
Burundi	72	72	46	46
Comores	95	95	35	36
Djibouti	86	88	54	50
Érythrée	60	–	13	–
Éthiopie	37	44	14	21
Gambie	87	89	66	68
Guinée	69	74	16	18
Guinée-Bissau	57	64	17	20
Guinée équatoriale	51	–	89	–
Lesotho	78	78	26	26
Libéria	67	73	15	18
Madagascar	42	46	14	15
Malawi	73	83	48	51
Mali	55	64	20	22
Mauritanie	45	50	24	26
Mozambique	45	47	16	18
Niger	46	49	9	9
Ouganda	65	72	32	34
République centrafricaine	65	67	29	34
République démocratique du Congo	44	45	21	24
République-Unie de Tanzanie	54	–	10	–
Rwanda	66	65	51	55
Sao Tome-et-Principe	85	89	24	26
Sénégal	68	72	49	52
Sierra Leone	51	55	12	13
Somalie	26	29	22	23
Soudan	60	58	26	26
Soudan du Sud				
Tchad	48	51	12	13
Togo	58	61	13	13

	<i>Pourcentage de la population ayant accès à une source d'eau potable améliorée</i>		<i>Pourcentage de la population ayant accès à des systèmes d'assainissement améliorés</i>	
	2005	2010	2005	2010
Zambie	58	61	48	48
<b>Moyenne de l'Afrique</b>	<b>52,18</b>	<b>55,99</b>	<b>22,02</b>	<b>26,62</b>
<b>Asie et Pacifique</b>				
Afghanistan	42	50	35	50
Bangladesh	81	81	51	81
Bhoutan	91	96	41	96
Cambodge	54	64	24	64
Îles Salomon	70	–	32	–
Kiribati	63	–	34	–
Myanmar	75	83	70	83
Népal	86	89	26	89
République populaire démocratique lao	57	67	45	67
Samoa	94	96	98	96
Timor-Leste	62	69	43	69
Tuvalu	96	98	83	98
Vanuatu	83	90	49	90
Yémen	57	55	47	55
<b>Moyenne de l'Asie et du Pacifique</b>	<b>73,16</b>	<b>75,86</b>	<b>48,12</b>	<b>49,09</b>
Haïti	66	–	19	17
<b>Moyenne de l'ensemble des pays les moins avancés</b>	<b>60,38</b>	<b>63,93</b>	<b>32,60</b>	<b>34,32</b>

Source : Division de statistique (<http://unstats.un.org/unsd/databases.htm>).

Tableau 10  
Développement humain (égalité des sexes et autonomisation des femmes)

	<i>Pourcentage de sièges parlementaires tenus par des femmes</i>		
	<i>2001</i>	<i>2005</i>	<i>2012</i>
<b>Afrique</b>			
Angola	15,50	15,00	–
Bénin	6,00	7,20	8,40
Burkina Faso	8,10	11,70	15,30
Burundi	14,40	30,50	30,50
Comores	–	3,00	3,00
Djibouti	0,00	10,80	13,80
Érythrée	14,70	22,00	22,00
Éthiopie	7,70	21,40	27,80
Gambie	2,00	13,20	7,50
Guinée	8,80	19,30	–
Guinée-Bissau	7,80	14,00	10,00
Guinée équatoriale	5,00	18,00	10,00
Lesotho	3,80	11,70	25,80
Liberia	7,80	12,50	11,00
Madagascar	8,00	6,90	17,50
Malawi	9,30	13,60	22,30
Mali	12,20	10,20	10,20
Mauritanie	–	–	22,10
Mozambique	30,00	34,80	39,20
Niger	1,20	12,40	13,30
Ouganda	4,90	7,40	35,00
République centrafricaine	7,30	10,50	12,50
République démocratique du Congo	–	12,00	8,90
République-Unie de Tanzanie	9,70	14,70	36,00
Rwanda	25,70	48,80	56,30
Sao Tome-et-Principe	9,10	9,10	18,20
Sénégal	16,70	19,20	42,70
Sierra Leone	8,80	14,50	12,90
Somalie	–	8,00	13,80
Soudan	–	–	24,60
Soudan du Sud	,	,	26,50
Tchad	2,40	6,50	12,80
Togo	22,30	30,40	11,10
Zambie	24,70	23,90	11,50
<b>Moyenne de l'Afrique</b>	<b>10,48</b>	<b>15,81</b>	<b>19,77</b>

	<i>Pourcentage de sièges parlementaires tenus par des femmes</i>		
	<i>2001</i>	<i>2005</i>	<i>2012</i>
<b>Asie et Pacifique</b>	,	,	,
Afghanistan	–	27,3	27,7
Bangladesh	–	14,8	19,7
Bhoutan	9,3	9,3	8,5
Cambodge	7,4	9,8	20,3
Îles Salomon	–	0,0	0,0
Kiribati	4,8	4,8	8,7
Myanmar	–	–	6,0
Népal	5,9	5,9	33,2
République populaire démocratique lao	21,2	22,9	25,0
Samoa	6,1	6,1	4,1
Timor-Leste	–	25,3	38,5
Tuvalu	0,0	0,0	6,7
Vanuatu	0,0	3,8	1,9
Yémen	0,7	0,3	0,3
<b>Moyenne de l'Asie et du Pacifique</b>	<b>6,16</b>	<b>10,0</b>	<b>14,3</b>
Haïti	3,6	3,6	4,2
<b>Moyenne de l'ensemble des pays les moins avancés</b>	<b>9,3</b>	<b>13,9</b>	<b>17,8</b>

Source : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (<http://www.uis.unesco.org/Pages/default.aspx>) et Division de statistique de l'ONU (<http://unstats.un.org/unsd/databases.htm>), et Union interparlementaire.

Tableau 11  
Crises multiples et problèmes émergents

	<i>Réserves totales (en pourcentage de la dette extérieure)</i>			<i>Total du service de la dette (en pourcentage de la dette extérieure)</i>		<i>Total du service de la dette (en pourcentage des dépenses publiques)</i>	
	<i>2001</i>	<i>2011</i>	<i>2001-2011</i>	<i>2010</i>	<i>2011</i>	<i>2010</i>	<i>2011</i>
<b>Afrique</b>							
Angola	8,34	125,39	60,48	4,50	4,25	16,34	14,12
Bénin	39,45	62,38	82,12	2,51	–	–	–
Burkina Faso	17,32	39,55	42,39	2,49	–	–	–
Burundi	1,64	47,06	19,65	2,05	3,44	0,58	1,37
Comores	26,10	56,15	39,09	–	–	–	–
Djibouti	23,55	31,83	23,47	8,07	–	–	–
Érythrée	11,66	10,88	6,58	–	–	–	–
Éthiopie	8,52	–	–	3,95	6,06	8,05	14,47
Gambie	21,44	47,86	25,09	8,09	7,47	25,41	28,38
Guinée	7,05	–	–	4,84	11,16	10,53	31,72
Guinée-Bissau	7,68	77,55	15,55	–	–	–	–
Guinée équatoriale	–	–	–	–	–	–	–
Lesotho	64,16	–	–	1,94	–	4,25	5,04
Libéria	0,02	–	–	1,43	–	3,34	1,45
Madagascar	9,54	46,19	27,10	3,65	2,14	7,46	4,27
Malawi	7,93	18,05	14,40	1,74	1,34	2,17	1,93
Mali	12,11	47,04	41,97	2,45	–	–	–
Mauritanie	1,73	18,54	7,80	4,74	3,58	23,06	22,11
Mozambique	14,63	63,26	38,24	2,78	1,58	7,50	3,63
Niger	6,66	47,79	34,88	–	–	–	–
Ouganda	8,88	120,40	32,68	–	–	12,11	4,12
République centrafricaine	14,16	26,96	17,75	–	–	1,57	0,38
République démocratique du Congo	0,71	23,26	5,56	3,07	2,44	21,26	12,23
République-Unie de Tanzanie	0,32	0,91	5,13	4,17	–	7,02	7,69
Rwanda	16,32	95,17	58,33	2,41	–	2,82	3,40
Sao Tome-et-Principe	5,02	22,29	18,39	6,36	5,40	–	–
Sénégal	12,32	45,04	41,96	–	–	27,06	28,44
Sierra Leone	4,18	41,87	22,83	2,73	3,77	4,98	8,31
Somalie	–	–	–	–	–	–	–
Soudan	–	–	–	–	–	–	–
Soudan du Sud	–	–	–	–	–	–	–
Tchad	11,43	52,23	32,45	–	–	6,50	–
Togo	17,78	37,10	36,72	3,04	1,97	5,37	3,85

	Réserves totales (en pourcentage de la dette extérieure)			Total du service de la dette (en pourcentage de la dette extérieure)		Total du service de la dette (en pourcentage des dépenses publiques)	
	2001	2011	2001-2011	2010	2011	2010	2011
Zambie	26,10	67,84	71,96	1,83	1,70	3,23	3,61
<b>Moyenne de l'Afrique</b>	<b>8,47</b>	<b>52,67</b>	<b>26,56</b>	<b>3,83</b>	<b>3,85</b>	<b>10,70</b>	<b>10,50</b>
<b>Asie et Pacifique</b>							
Afghanistan	–	241,84	192,54	–	–	0,06	0,07
Bangladesh	8,75	33,93	23,05	4,72	3,14	6,51	10,14
Bhoutan	118,57	76,27	90,75	13,47	–	0,53	0,57
Cambodge	25,68	93,67	57,79	0,90	0,16	0,40	0,52
Îles Salomon	11,02	161,36	62,29	5,91	–	–	–
Kiribati	–	–	–	–	–	–	–
Myanmar	8,22	94,80	37,94	7,14	–	–	–
Népal	39,37	91,78	57,35	10,50	0,43	1,19	1,38
République populaire démocratique lao	6,02	19,13	13,21	13,24	–	1,94	1,91
Samoa	41,81	45,29	49,80	5,28	0,03	–	–
Timor-Leste	–	–	–	–	–	–	–
Tuvalu	–	–	–	–	–	–	–
Vanuatu	40,92	86,12	69,16	1,64	0,01	–	–
Yémen	70,64	70,52	100,70	2,80	0,58	1,65	–
<b>Moyenne de l'Asie et du Pacifique</b>	<b>22,69</b>	<b>62,86</b>	<b>48,61</b>	<b>4,92</b>	<b>4,35</b>	<b>12,28</b>	<b>14,60</b>
Haïti	11,03	152,86	41,47	15,78	0,49	–	–
<b>Moyenne de l'ensemble des pays les moins avancés</b>	<b>12,11</b>	<b>57,02</b>	<b>35,85</b>	<b>4,25</b>	<b>3,98</b>	<b>11,13</b>	<b>11,42</b>

Source : Indicateurs du développement dans le monde (<http://data.worldbank.org/data-catalog/world-development-indicators>).

Tableau 12  
**Mobilisation des ressources financières pour le développement  
 et la création de capacités**

	<i>Épargne intérieure brute (en pourcentage du produit intérieur brut)</i>		<i>Recettes publiques, à l'exclusion des dons (en pourcentage du produit intérieur brut)</i>	
	2010	2011	2009	2010
<b>Afrique</b>				
Angola	32,13	33,08	–	–
Bénin	12,32	14,10	17,83	18,42
Burkina Faso	–	–	13,68	15,59
Burundi	-12,38	-9,95	–	–
Comores	–	–	–	–
Djibouti	–	–	–	–
Érythrée	–	–	–	–
Éthiopie	5,31	10,55	9,42	12,11
Gambie	2,80	0,91	–	–
Guinée	2,39	-0,27	–	–
Guinée-Bissau	–	–	–	–
Guinée équatoriale	70,96	59,13	–	–
Lesotho	-42,06	-31,32	–	–
Libéria	-36,62	-40,80	–	–
Madagascar	–	–	–	–
Malawi	10,42	5,60	–	–
Mali	–	–	17,13	17,28
Mauritanie	15,70	18,20	–	–
Mozambique	5,96	7,83	–	–
Niger	–	–	–	–
Ouganda	13,33	13,80	12,58	12,37
République centrafricaine	0,28	0,96	–	–
République démocratique du Congo	13,95	10,80	23,20	23,47
République-Unie de Tanzanie	21,29	17,51	–	–
Rwanda	0,43	2,30	–	–
Sao Tome-et- Principe	–	–	–	–
Sénégal	10,77	10,90	–	–
Sierra Leone	3,32	4,60	11,85	13,26
Somalie	–	–	–	–
Soudan	25,70	23,99	–	–
Soudan du Sud	45,97	48,08	–	–
Tchad	10,66	–	–	–

	<i>Épargne intérieure brute (en pourcentage du produit intérieur brut)</i>		<i>Recettes publiques, à l'exclusion des dons (en pourcentage du produit intérieur brut)</i>	
	2010	2011	2009	2010
Togo	1,77	1,41	16,95	17,34
Zambie	34,45	33,97	15,63	17,42
<b>Moyenne de l'Afrique</b>	<b>23,22</b>	<b>23,97</b>	<b>14,28</b>	<b>15,79</b>
<b>Asie et Pacifique</b>				
Afghanistan	-20,45	-19,84	10,52	-
Bangladesh	17,80	16,44	11,06	11,04
Bhoutan	-	-	22,95	-
Cambodge	11,93	11,68	11,11	-
Îles Salomon	-	-	-	-
Kiribati	-	-	-	12,24
Myanmar	-	-	-	14,40
Népal	11,52	8,62	14,13	-
République populaire démocratique lao	21,96	21,23	14,15	-
Samoa	-	-	-	14,89
Timor-Leste	-	-	-	-
Tuvalu	-	-	-	-
Vanuatu	-	-	-	-
Yémen	7,60	-	-	-
<b>Moyenne de l'Asie et du Pacifique</b>	<b>11,99</b>	<b>11,39</b>	<b>11,56</b>	<b>13,02</b>
Haïti	-24,60	-13,44	-	-
<b>Moyenne de tous les pays les moins avancés</b>	<b>18,32</b>	<b>19,66</b>	<b>12,71</b>	<b>14,88</b>

Source : Indicateurs du développement dans le monde (<http://data.worldbank.org/data-catalog/world-development-indicators>).

Tableau 13

**Aide accordée aux pays les moins avancés par les pays membres du Comité d'aide au développement  
(décaissements nets des donateurs)**

(En millions de dollars des États-Unis)

	2000-2001			2010			2011		
	Montant	Pourcentage du montant total	Pourcentage du revenu national brut	Montant	Pourcentage du montant total	Pourcentage du revenu national brut	Montant	Pourcentage du montant total	Pourcentage du revenu national brut
Allemagne	1 302	26	0,07	3 649	28	0,11	3 894	28	0,11
Australie	259	28	0,07	1 150	30	0,10	1 370	27	0,09
Autriche	128	24	0,07	459	38	0,12	323	29	0,08
Belgique	286	34	0,12	1 446	48	0,31	1 103	39	0,21
Canada	333	20	0,05	2 296	44	0,15	1 892	35	0,11
Corée	56	23	0,01	447	38	0,04	475	36	0,04
Danemark	568	34	0,36	1 117	39	0,35	1 078	37	0,31
Espagne	223	15	0,04	1 615	27	0,12	1 176	28	0,08
États-Unis d'Amérique	2 114	20	0,02	10 775	36	0,07	10 856	35	0,07
Finlande	121	32	0,10	481	36	0,20	477	34	0,18
France	1 262	30	0,09	3 674	28	0,14	3 823	29	0,14
Grèce	30	14	0,03	106	21	0,04	89	21	0,03
Irlande	137	53	0,16	497	56	0,29	485	53	0,27
Italie	547	36	0,05	1 180	39	0,06	1 689	39	0,08
Japon	2 385	20	0,05	4 443	40	0,08	4 243	39	0,07
Luxembourg	41	31	0,23	153	38	0,40	155	38	0,37
Norvège	458	35	0,27	1 402	31	0,34	1 462	30	0,30
Nouvelle-Zélande	32	29	0,07	101	29	0,08	122	29	0,08
Pays-Bas	924	29	0,24	1 854	29	0,24	1 491	24	0,18
Portugal	155	58	0,15	286	44	0,13	360	51	0,16
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	1 624	36	0,11	4 673	36	0,20	5 275	38	0,21
Suède	516	30	0,23	1 411	31	0,30	1 960	35	0,36

	2000-2001			2010			2011		
	Montant	Pourcentage du montant total	Pourcentage du revenu national brut	Montant	Pourcentage du montant total	Pourcentage du revenu national brut	Montant	Pourcentage du montant total	Pourcentage du revenu national brut
Suisse	277	31	0,11	620	27	0,11	801	26	0,12
<b>Montant total de l'aide du Comité d'aide au développement</b>	<b>13 778</b>	<b>26</b>	<b>0,06</b>	<b>43 834</b>	<b>34</b>	<b>0,11</b>	<b>44 598</b>	<b>33</b>	<b>0,10</b>
<i>Don :</i>									
Pays de l'Union européenne qui sont membres du Comité d'aide au développement	7 865	30	0,10	22 601	32	0,15	23 378	32	0,14

Source : Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ([www.oecd.org/dac/stats/statisticsonresourceflowstodevelopingcountries.htm](http://www.oecd.org/dac/stats/statisticsonresourceflowstodevelopingcountries.htm)).

Tableau 14  
Dette extérieure et remise de la dette

	<i>Dette extérieure (en pourcentage du revenu national brut)</i>		<i>Dette extérieure, écart en points de pourcentage</i>	<i>Remise ou réduction de la dette, cumulée depuis 2002 (en pourcentage du produit intérieur brut)</i>
	<i>2010</i>	<i>2011</i>		
<b>Afrique</b>				
Angola	25,58	23,45	-2,13	-1,55
Bénin	19,58	19,45	-0,13	-25,82
Burkina Faso	24,71	23,75	-0,96	-22,62
Burundi	31,63	26,91	-4,72	-69,66
Comores	52,07	45,59	-6,48	-0,90
Djibouti	–	–	–	-0,43
Érythrée	49,67	40,83	-8,83	-0,21
Éthiopie	24,84	27,21	2,37	-36,60
Gambie	50,67	43,60	-7,07	-34,14
Guinée	72,95	65,65	-7,30	-7,86
Guinée-Bissau	135,36	29,15	-106,20	-149,52
Guinée équatoriale	–	–	–	–
Lesotho	28,65	27,06	-1,59	-1,69
Libéria	51,78	42,88	-8,90	-238,04
Madagascar	31,29	28,37	-2,91	-61,15
Malawi	21,07	22,28	1,21	-73,51
Mali	27,37	29,07	1,70	-44,91
Mauritanie	72,10	70,79	-1,31	-56,75
Mozambique	40,91	32,09	-8,82	-36,74
Niger	23,58	23,65	0,07	-41,98
Ouganda	19,33	23,50	4,16	-34,11
République centrafricaine	29,25	26,50	-2,75	-34,86
République démocratique du Congo	50,86	37,90	-12,96	-95,29
République-Unie de Tanzanie	39,46	42,62	3,16	-36,87
Rwanda	16,36	17,46	1,10	-38,18
Sao Tome-et-Principe	89,02	92,20	3,18	-166,32
Sénégal	30,75	30,58	-0,17	-30,60
Sierra Leone	48,76	48,24	-0,52	-91,67
Somalie	–	–	–	–
Soudan	36,81	–	–	-2,51

	<i>Dettes extérieures (en pourcentage du revenu national brut)</i>		<i>Dettes extérieures, écart en points de pourcentage</i>	<i>Remise ou réduction de la dette, cumulée depuis 2002 (en pourcentage du produit intérieur brut)</i>
	<i>2010</i>	<i>2011</i>	<i>2010-2011</i>	<i>2002-2011</i>
Soudan du Sud	–	–	–	
Tchad	23,13	21,43	-1,70	-1,31
Togo	39,43	18,06	-21,37	-57,15
Zambie	30,85	24,71	-6,14	-54,18
<b>Moyenne de l'Afrique</b>	<b>31,86</b>	<b>28,52</b>	<b>-3,33</b>	<b>-27,39</b>
<b>Asie et Pacifique</b>				
Afghanistan	15,98	–	–	-2,84
Bangladesh	23,48	22,58	-0,90	-1,41
Bhoutan	63,92	64,95	1,04	0,00
Cambodge	35,95	35,26	-0,68	-13,31
Îles Salomon	41,60	37,95	-3,65	-1,85
Kiribati	–	–	–	–
Myanmar	–	–	–	–
Népal	23,53	20,83	-2,70	0,00
République populaire démocratique lao	84,23	80,29	-3,94	-20,89
Samoa	56,22	58,53	2,31	-2,61
Timor-Leste	–	–	–	–
Tuvalu	–	–	–	–
Vanuatu	25,93	25,37	-0,55	-0,78
Yémen	22,94	20,48	-2,45	-1,72
<b>Moyenne de l'Asie et du Pacifique</b>	<b>26,10</b>	<b>25,65</b>	<b>-0,45</b>	<b>-2,84</b>
Haïti	14,63	10,60	-4,04	-43,80
<b>Moyenne de tous les pays les moins avancés</b>	<b>29,55</b>	<b>27,18</b>	<b>-2,37</b>	<b>-19,12</b>

Source : Indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale  
(<http://databank.worldbank.org/data/home.aspx>).

Tableau 15  
**Bonne gouvernance**

	<i>Situation concernant l'adoption de la Convention des Nations Unies contre la corruption</i>		
	<i>Signature</i>	<i>Ratification</i>	<i>Acceptation</i>
<b>Afrique</b>			
Angola	10 décembre 2003	29 août 2006	
Bénin	10 décembre 2003	14 octobre 2004	
Burkina Faso	10 décembre 2003	10 octobre 2006	
Burundi			10 mars 2006
Comores	10 décembre 2003	11 octobre 2012	
Djibouti	17 juin 2004	20 avril 2005	
Érythrée			
Éthiopie	10 décembre 2003	26 novembre 2007	
Gambie			
Guinée	15 juillet 2005		
Guinée-Bissau			10 septembre 2007
Guinée équatoriale			
Lesotho	16 septembre 2005	16 septembre 2005	
Libéria			16 septembre 2005
Madagascar	10 décembre 2003	22 septembre 2004	
Malawi	21 septembre 2004	4 décembre 2007	
Mali	9 décembre 2003	18 avril 2008	
Mauritanie			25 octobre 2006
Mozambique	25 mai 2004	9 avril 2008	
Niger			
Ouganda	9 décembre 2003	9 septembre 2004	
République centrafricaine	11 février 2004	6 octobre 2006	
République démocratique du Congo			23 septembre 2010
République-Unie de Tanzanie	9 décembre 2003	25 mai 2005	
Rwanda	30 novembre 2004	4 octobre 2006	
Sao Tome-et-Principe	8 décembre 2005	12 avril 2006	
Sénégal	9 décembre 2003	16 novembre 2005	
Sierra Leone	9 décembre 2003	30 septembre 2004	

*Situation concernant l'adoption de la Convention  
des Nations Unies contre la corruption*

	<i>Signature</i>	<i>Ratification</i>	<i>Acceptation</i>
Somalie			
Soudan	14 janvier 2005		
Soudan du Sud			
Tchad			
Togo	10 décembre 2003	6 juillet 2005	
Zambie	11 décembre 2003	7 décembre 2007	
<b>Asie et Pacifique</b>			
Afghanistan	20 février 2004	25 août 2008	
Bangladesh			27 février 2007
Bhoutan	15 septembre 2005		
Cambodge			5 septembre 2007
Îles Salomon			6 janvier 2012
Kiribati			
Myanmar	2 décembre 2005		
Népal	10 décembre 2003	31 mars 2011	
République populaire démocratique lao	10 décembre 2003	25 septembre 2009	
Samoa			
Timor-Leste	10 décembre 2003	27 mars 2009	
Tuvalu			
Vanuatu			12 juillet 2011
Yémen	11 décembre 2003	7 novembre 2005	
Haïti	10 décembre 2003	14 septembre 2009	

Source: Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDDC) (<http://www.unodc.org/>).